

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	i
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	v
REMERCIEMENTS.....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE ET TERRITOIRE À L'ÉTUDE.....	5
1.1 PROBLÉMATIQUE.....	5
SITUATION CONJONCTURELLE.....	8
1.2 TERRITOIRE À L'ÉTUDE.....	13
DÉVELOPPEMENT ET ÉCONOMIE.....	17
DÉMOGRAPHIE ET STRUCTURE DE POPULATION.....	21
MARCHÉ DU TRAVAIL.....	26
INFRASTRUCTURES, SERVICES ET ORGANISMES.....	28
IMMOBILIER.....	31
CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE.....	33
2.1 RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES.....	33
ÉTAPES DE DÉVELOPPEMENT.....	35
DÉVELOPPEMENT <i>BOOM AND BUST</i>	36
VILLES MINIÈRES.....	38
ENJEU DE DÉVITALISATION.....	39
CONDITIONS DE LA REVITALISATION.....	41
2.2 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL.....	43
DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	45
FACTEURS DE SUCCÈS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	47
CAPITAL SOCIAL ET ANCRAGE TERRITORIAL.....	48
2.3 OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE.....	52
2.4 RÉSULTATS ATTENDUS.....	53
2.5 PERTINENCE SOCIALE DE LA RECHERCHE.....	54
CHAPITRE III DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	55
3.1 APPROCHE QUALITATIVE.....	55
ÉTUDE DE CAS.....	56
3.2 COLLECTE DES DONNÉES.....	57
RECENSION DES ÉCRITS.....	57
ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES.....	58
3.3 PARTICIPANTS À L'ÉTUDE.....	61
3.4 ANALYSE DE L'INFORMATION.....	64
3.5 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES.....	64
3.6 LIMITES DE LA RECHERCHE.....	65

CHAPITRE IV DESCRIPTION ET ANALYSE DES DONNÉES	67
4.1 PARCOURS DES PARTICIPANTS	67
4.1.1 MOTIVATIONS À HABITER À MATAGAMI	67
4.1.2 DIFFICULTÉS À HABITER À MATAGAMI.....	74
4.2 DYNAMIQUE SOCIALE	79
4.2.1 PASSÉ : MÉMOIRE COLLECTIVE.....	79
4.2.2 PRÉSENT : SYMBOLES ET REPRÉSENTATIONS.....	82
4.2.3 FUTUR : DÉVELOPPEMENT LOCAL ; PERCEPTION ET IDENTITÉ LOCALE.....	88
CHAPITRE V DISCUSSION SUR LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE	90
5.1 ANCRAGE TERRITORIAL	90
5.2 CAPITAL SOCIAL	95
5.3 DÉVELOPPEMENT LOCAL	98
5.4 TRANSITION.....	102
CONCLUSION	108
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	113
ANNEXE 1.....	122
CERTIFICATION ÉTHIQUE	122
ANNEXE 2.....	124
CANEVAS D'ENTREVUE.....	124

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Variation en pourcentage de la valeur des principaux métaux du Québec.	9
Tableau 2 : Camp minier de Matagami	18
Tableau 3 : Profils démographiques des régions nordiques québécoises.....	23
Tableau 4 : Statistiques d'emploi dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord.....	27
Tableau 5 : Statistiques des conditions de vie des régions nordiques québécoises.....	28
Tableau 6 : Caractéristiques sociodémographiques des répondants	63

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Vue aérienne de la Ville de Matagami, 2015.....	15
Figure 2 : Matagami, province de Québec	16
Figure 3 : Évolution de la population de Matagami, 1963-2013.....	22
Figure 4 : Population selon le sexe dans la ville de Matagami	24
Figure 5 : Structure d'âge de la population.....	25
Figure 6 : Cercle de dévitalisation.....	40

REMERCIEMENTS

Merci à ma directrice de mémoire, madame Suzanne Tremblay pour l'accompagnement, les conseils et la patience.

Merci à Patricia pour avoir lu et relu ce travail des dizaines de fois.

Merci à Christiane pour la finition.

Merci aux gens de Matagami pour toute l'information que vous m'avez transmise.

Mais aussi, parce que derrière ces pages se cachent une multitude d'évènements; d'énormes gains, mais aussi d'énormes pertes. Parce que l'école, le travail et la vie personnelle finissent toujours par s'entrecouper. Merci à tous ceux qui ont été présents dans les quatre dernières années. Vous avez tous, à votre manière, contribué à la réalisation de ce mémoire.

INTRODUCTION

Depuis la colonisation, le Nord est un lieu important de développement économique. L'exploitation des ressources naturelles a créé beaucoup d'opportunités et plusieurs localités nordiques en ont bénéficié, certaines y doivent leur existence. Un nombre significatif de villes a été construit dans le Nord canadien au tournant du siècle – pour la plupart après 1950 – la majorité ayant été fondée pour le service des mines, des agences gouvernementales ou pour la production de services publics (Sheppard, 2012). Au Québec, la création d'établissements en milieu nordique s'est poursuivie jusque dans les années quatre-vingt. Depuis ce jour, on assiste à un rétrécissement de l'écoumène québécois (Simard et Brisson, 2013).

Pour l'anthropologue Serge Bouchard (2013) et le géographe Louis-Édmond Hamelin (1975), les Canadiens refusent le Nord, ils n'assument pas la nordicité¹. Pour eux, les populations s'agglomèrent le plus près de la frontière possible, le plus loin du Nord possible. En 1975, Hamelin écrivait : «Le Canada est-il à ce point orienté vers le Sud et lié aux États-Unis qu'il tourne le dos à sa principale dimension, celle du Nord ?» (p.81) En 2013, Bouchard paraphrase en disant que l'ensemble des Québécois «s'accote à la clôture qui la sépare des États-Unis et passe la majeure partie de sa vie à observer de l'autre côté ... du bon côté.» Les années passent, mais

¹ Le concept de nordicité a été amené par Louis-Édmond Hamelin en 1975. Il fixait la limite méridionale du Nord au 50° parallèle. Aujourd'hui, la majorité des écrits délimitent le nord au 49° parallèle.

les perceptions demeurent. L'illusion d'un Nord inaccessible, d'un territoire peu accueillant, est toujours actuelle.

La rupture entre exploitation et occupation des territoires périphériques n'est manifestement pas une nouveauté pour le Québec. Pour plusieurs, l'utilisation du territoire au nord du 49^e parallèle relève davantage d'un intérêt industriel et commercial que d'un désir d'expansion territoriale et de peuplement. Effectivement, le développement du Nord apparaît réfléchi avec une logique libérale de *laisser-faire* qui ne considère que peu les caractéristiques locales (Fraser, A. et al., 2012). Tout comme sa précédente, la philosophie contemporaine de développement du Nord québécois « ne laisse pas présager que les villes du Nord se développeront de manière à échapper à une mono-industrialisation créatrice d'inégalités sociales » (Schepper, 2012: 3). Ainsi, le questionnement autour de la pérennité des régions ultra-périphériques se poursuivra. Comment développer le Nord de façon durable ? Comment responsabiliser les communautés face à leur développement ? Comment imaginer *l'après-mine* dans ces communautés ?

Le cas de la ville de Matagami dans la région administrative du Nord-du-Québec servira d'illustration pour représenter la réalité des villes minières isolées québécoises. Le mémoire est divisé en cinq chapitres. Le premier chapitre présente la problématique et l'objet d'étude. Le portrait de la ville de Matagami permettra de mettre en lumière les caractéristiques singulières de cette communauté. Ancienne

ville industrielle planifiée ou *ville de compagnie*², Matagami a une structure organisationnelle et opérationnelle propre à ce modèle d'aménagement urbain. De plus, les spécificités de son économie et son isolement géographique ont, de toute évidence, engendré une trajectoire de développement atypique et construit le territoire d'une façon unique. Certaines villes minières québécoises auront eu une existence éphémère alors que d'autres existent toujours. Pour ces communautés comme Matagami, dont la base économique est liée à une ressource naturelle non renouvelable, une transition est incontournable. Est-ce possible de croire que cette transformation se réalisera à l'aide de facteurs endogènes ? Par et pour la collectivité ?

Le cadre d'analyse, présenté au chapitre deux, permet de poser les bases théoriques de la recherche et de s'appropriier les variables à l'étude. Il comprend deux concepts centraux : les territoires périphériques et le développement territorial. Le concept général de périphérie est détaillé au regard des caractéristiques principales de ces milieux, mais aussi de l'unicité et du type de trajectoire de développement. Aussi, pour comprendre les spécificités du territoire à l'étude et sa construction, les enjeux propres aux villes minières sont résumés. Finalement, pour bien fixer les assises de la recherche, les notions de dévitalisation, de revitalisation, de capital social et d'ancrage territorial y sont également expliquées. Cette partie théorique conduit à définir l'objectif et les questions de la recherche ainsi qu'à en justifier sa pertinence sociale.

² Les villes de compagnie sont définies comme « those closed communities owned and administered by the individual employer » (Rex A. Lucas, 1971 ; 104).

Ensuite, la méthodologie utilisée pour réaliser le projet de recherche est expliquée au chapitre trois. Le cas de la ville de Matagami est étudié sous un angle qualitatif afin d'analyser des paramètres difficilement quantifiables : les cadres de vie, les sentiments et les perceptions des acteurs. Le chapitre se termine par une description de l'échantillon à l'étude ainsi que l'identification des considérations éthiques et des limites de la recherche.

Les données recueillies sont décrites et analysées au quatrième chapitre. Elles ont été regroupées en deux thèmes : le parcours du participant et la dynamique sociale du territoire. Le premier thème focalise sur les motivations et difficultés à résider dans la ville de Matagami et le second rassemble les notions de mémoire collective, de symbolique de la ville et d'identité locale.

Finalement, une discussion sur les résultats obtenus en fonction des objectifs et questionnements énoncés au chapitre deux conclut la recherche. Les résultats sont expliqués à l'aide des notions centrales de ce travail : l'ancrage territorial, le capital social et le développement territorial. Les liens entre la théorie et les résultats se retrouvent dans cette section. Pour terminer, des exemples de transition de villes minières québécoises sont ajoutés à cette dernière partie afin de nourrir la réflexion.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE ET TERRITOIRE À L'ÉTUDE

1.1 PROBLÉMATIQUE

Plus de soixante-dix pour cent du territoire du Québec est situé au-delà du 49^e parallèle et moins de deux pour cent de la population totale ne l'occupe (Société du Plan Nord, 2014). Les spécificités géographiques et les caractéristiques naturelles définissent ce territoire et créent des défis de taille pour l'établissement humain. Malgré ces caractéristiques singulières, l'importance des ressources naturelles séduit les investisseurs depuis plusieurs décennies. Cette utilisation du territoire a créé une structure spatiale propre au Nord-du-Québec où se combinent exploitation et occupation du territoire.

Le développement du territoire nordique est principalement structuré autour de l'exploitation des ressources naturelles. Il découle de ce type de construction territoriale un manque de diversification économique, une prédominance des grands donneurs d'ordres et une faible présence du secteur tertiaire moteur. En effet, cette structure économique se traduit généralement par une dépendance quasi totale de l'ensemble de ces communautés à une seule industrie. L'éloignement, intra et interrégional, amplifie cet état de dépendance en amputant le potentiel de diversification économique. La sensibilité aux cycles économiques est donc

accentuée et la succession des phases d'expansion et de contraction des marchés intensifie les obstacles de développement inhérents à ces territoires.

La dépendance à une industrie est une problématique commune à plusieurs territoires ressources, mais une difficulté additionnelle émerge pour les villes minières : le minerai est une ressource non renouvelable, toute mine a une fin. Autrefois, il était d'usage, pour les exploitants miniers, de mettre en place l'ensemble des infrastructures nécessaires pour attirer et retenir les travailleurs et leur famille. L'industrie minière prenait en charge l'intégralité du développement de la ville : planification, construction et administration. La ville était nécessaire aux opérations minières et pour les exploitants, les caractéristiques intrinsèques du territoire pouvant entraver la viabilité à long terme étaient secondaires : la ville était un lieu de travail et un lieu temporaire.

Aujourd'hui, cette façon de faire a pratiquement disparu. En effet, l'amélioration des moyens de transport et de communication, les besoins en main-d'œuvre moins grands, les matières premières peu transformées sur les lieux d'extraction, la nécessité d'expertises et de technologies externes, le meilleur accès à une main-d'œuvre qualifiée proche des centres et la préférence de cette dernière pour les régions métropolitaines rendent la création d'établissements humains de moins en moins justifiée (Proulx, 2012 ; Storey, 2001). Le choix de mettre en place des camps de travailleurs faisant la navette semble avantageux tant pour les entreprises que pour nombreux travailleurs.

Toutefois, certaines des collectivités qui ont été créées pour exploiter les ressources naturelles existent toujours. Or, le contexte international contemporain qui régit l'offre et la demande oblige les entreprises à être de plus en plus compétitives et modifie leurs façons de faire. Ce qui favorise d'importants défis de développement pour ces collectivités. Les objectifs des deux partis apparaissent conflictuels. En effet, dans le secteur minier, l'exploitation repose de plus en plus sur le *fly-in fly-out*³ et met en péril la survie des communautés déjà en place. Pour perdurer, ces dernières doivent nécessairement se redéfinir et opérer une transition de leur base économique. Alors qu'historiquement l'exploitant minier organisait l'ensemble du développement, la responsabilité incombe aujourd'hui aux résidents. Les populations doivent donc composer avec les spécificités territoriales, les contraintes démographiques et l'étroitesse de la base économique pour reconvertir leur économie.

En plus de ces handicaps structurels de dépendance économique et d'éloignement qui interagissent sur plusieurs paramètres, ces territoires sont inévitablement affectés par la conjoncture économique et politique. Afin de bien positionner les défis de développement de ces collectivités, un survol de la conjoncture suivra. Cela permettra de préciser le contexte avec lequel elles doivent composer ainsi que de comprendre la portée des décisions externes pour leur avenir.

³ *Fly-in fly-out* : organisation du travail où les employés résident un certain nombre de jours consécutifs sur un site d'exploitation isolé pour ensuite retourner à leur résidence permanente pour une période de repos définie (Storey, 2001).

SITUATION CONJONCTURELLE

Dans les dernières années, l'élaboration du plan de développement du Nord québécois a soulevée beaucoup d'attentes au nord du 49^e parallèle. Ce projet ambitieux est défini comme l'un des plus grands chantiers de développement économique, social et environnemental de notre époque (Radio Canada, 2013). Annoncé en 2011, le Plan Nord a renouvelé l'intérêt privé et public pour le territoire nordique (Simard et Brisson, 2013). À ce moment, les prix des métaux atteignaient des sommets et laissaient présager d'importantes retombées pour l'ensemble du Québec. L'émergence économique des pays du BRICA⁴ laissait prévoir une importante augmentation de la demande mondiale de matières premières. En 2011, on annonçait 80 milliards d'investissements (combinés privés et publics) sur 25 ans, plus de 37 000 emplois créés ou consolidés annuellement et une augmentation de richesse pour le Québec d'une moyenne de 5,9 milliards de dollars par année (Schepper, 2012). Les prix des métaux étaient hauts et les espoirs étaient grands.

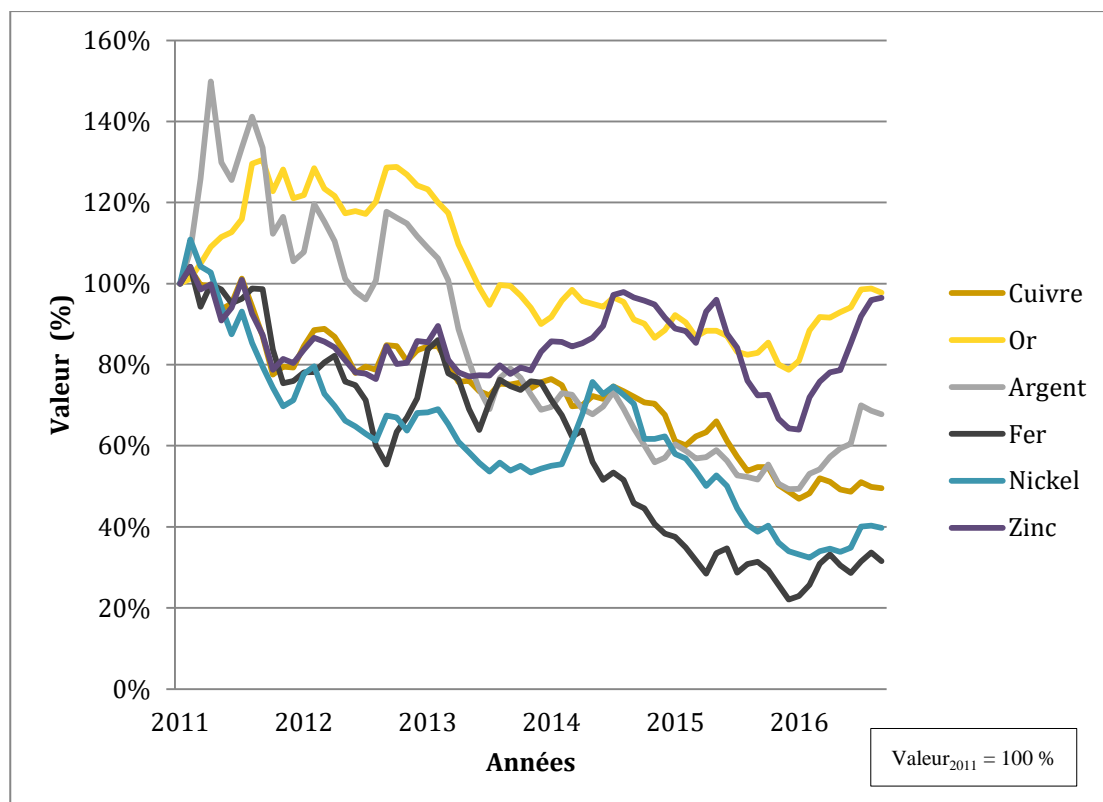
Cinq ans plus tard, après deux changements de gouvernement, le plan de développement est réactualisé avec modestie. Si les prix des métaux étaient à leur sommet en 2011, ils ne cessent de chuter depuis ce jour ; la demande fléchit alors que l'offre augmente. Les prix sont directement influencés par la performance et la santé des économies dominantes⁵ et la croissance associée aux marchés émergents se fait

⁴ Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud.

⁵ À titre d'exemple, la Chine achète environ 45 % de la production mondiale des métaux communs (Marshall, 2015).

attendre (Marshall, 2015). La variation de la valeur des principaux métaux du Québec entre 2011 et 2016 est résumée au Tableau 1.

Tableau 1 : Variation en pourcentage de la valeur des principaux métaux du Québec



Source : IndexMundi, (2015).

Depuis les sommets de 2011, certains métaux ont perdu plus de 50 % de leur valeur sur les marchés ; les diminutions sont extrêmes. Conséquemment, cela a provoqué la rationalisation de certaines opérations et l'arrêt ou le report de plusieurs projets. Le développement économique du Nord québécois passe, principalement, par les investissements privés et, dans un contexte international, c'est la profitabilité qui

prédomine (Dansereau, 2011). Sans l'apport économique du privé, le projet tombe ; la chute des prix a donc obligé le gouvernement à redéfinir son projet.

Aujourd'hui, ce sont des investissements de 50 milliards de dollars sur 20 ans qui sont annoncés. Bien que l'objectif central de ces deux versions du projet demeure le même – relancer et stimuler la croissance économique québécoise par l'exploitation des ressources naturelles du Nord québécois – les autorités actuelles affirment accorder davantage d'importance au développement durable⁶ et au bien-être des communautés locales. La volonté d'enrichir l'ensemble du Québec en développant le territoire au nord du 49^e parallèle avec une approche respectueuse de l'environnement et des communautés locales est louable, mais cet idéal transparaît peu dans la réalité. Vraisemblablement, ce projet de développement est paralysé par l'affaiblissement du marché mondial des métaux. Et personne ne peut confirmer le moment où les prix se redresseront.

À ce titre, Dominique Berteaux, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en biodiversité nordique à l'Université du Québec à Rimouski, affirme que le défi du développement durable est grand (Thériault, 2011). En effet, il spécifie que le projet de développement du Nord québécois est principalement basé sur une ressource naturelle non renouvelable et que, par définition, une mine est non durable. Proposer un développement durable semble donc en contradiction.

⁶ Les objectifs du développement durable, tels que suggérés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, sont de maintenir l'intégrité environnementale, d'assurer l'équité sociale et de viser l'efficacité économique.

L'exploitation du territoire nordique est un axe central des projets de développement économique du Québec. Toutefois, le contexte actuel laisse croire qu'une logique d'exploitation du territoire sera préférée à une logique d'occupation : les intérêts privés et publics semblent difficilement conciliables. L'utilisation des territoires ultra-périphériques amène un questionnement face à la relation entre les communautés nordiques, leur territoire et le développement. En effet, peu de mesures concrètes pour favoriser leur pérennité apparaissent dans l'équation du plan de développement nordique québécois. Il apparaît difficile d'affirmer si le projet de développement du Nord québécois permettra d'équilibrer le territoire, c'est-à-dire d'équilibrer l'utilisation économique, culturelle, sociale et environnementale (Vachon, 2002).

Les villes au nord du 49^e parallèle maintiennent qu'elles «endosse[nt] complètement l'approche de développement durable» (Dansereau, 2011 : 15) suggérée par le gouvernement. La volonté de faire prospérer leur communauté au-delà de la durée de vie des mines est présente. Toutefois, les intérêts et visions politiques et privés ne semblent pas se rejoindre. Dans cette optique, comment pourront-elles survivre ? Quelles sont les perspectives de développement pour ces villes ?

Dans le contexte actuel où ériger et entretenir des collectivités territoriales apparaît de moins en moins profitable, mais où l'exploitation des ressources naturelles est essentielle à la prospérité du Québec – capital pour le développement des régions nordiques québécoises – quel est l'avenir des communautés présentes sur

le territoire ? Est-il possible d'envisager une mobilisation de la population pour prendre en charge son avenir ? Si certaines villes minières ont disparu⁷ du paysage québécois, certaines ont survécu ou tentent toujours de survivre⁸.

Cette réalité sera explorée à travers le cas de la ville de Matagami, un exemple typique de villes minières québécoises : isolée, peu peuplée et dominée par un seul secteur économique, le secteur minier. Port d'entrée de la région de la Baie-James et camp minier d'envergure, la ville de Matagami devra inévitablement faire face à des défis de développement et de renouvellement. Plusieurs questions se posent à cet égard. Quel sera l'avenir de la ville de Matagami ? Devra-t-elle s'inscrire davantage dans une dynamique de *fly-in fly-out* à l'image du Grand Nord québécois où de grands groupes arrivent par avion pour une période définie et sont logés sur leur site de travail ? Est-il possible de prévoir un scénario de développement local pour le futur ? Les résidents pourront et voudront-ils continuer à y résider ?

La ville de Matagami possède les caractéristiques traditionnelles des territoires dépendants des ressources naturelles et de la grande entreprise : indice de masculinité élevé, industries du secteur primaire qui dominent le marché de l'emploi, isolement géographique, variations de population extrême, absence de diversification et présence de travailleurs sur rotation. Afin de bien comprendre l'implication des caractéristiques structurelles sur la construction du territoire à l'étude et tenter de répondre à ces questions, le portrait de la ville de Matagami est détaillé dans la

⁷ Par exemple, la ville de Joutel a été abandonnée en 1998 et la ville de Gagnon en 1985 suite à la fermeture de la mine.

⁸ Par exemple, Murdochville centre ses efforts dans le secteur récréotouristique.

section suivante. Le territoire est analysé à l'aide des différents paramètres qui le modèlent depuis plus d'une cinquantaine d'années.

1.2 TERRITOIRE À L'ÉTUDE

La ville de Matagami située au Québec, entre le 49^e et le 50^e parallèle, est aussi connue comme *La porte d'entrée de la Baie-James*. En langue crie, Matagami signifie «la rencontre des eaux». Elle est l'une des quatre villes enclavées de la Jamésie – collectivité territoriale dans la région administrative Nord-du-Québec. La Jamésie a une superficie en terre ferme de 284 127 km² et occupe quarante pour cent du territoire de la région Nord-du-Québec (707 333 km²). À elle seule, la Jamésie représente près de 22 % du territoire québécois. (Statistique Canada, 2012). Matagami, avec une superficie de 60,98 km², occupe 0,02 % du territoire jamésien.

Le Nord-du-Québec est assujéti à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). Cette entente entre les gouvernements canadiens et québécois et les autochtones (Cris, Naskapis et Inuit) traite de l'utilisation et la mise en valeur du territoire et des ressources du Nord québécois ; elle résulte d'un litige entre le gouvernement du Québec et les autochtones en lien avec le projet hydroélectrique de la Baie-James. Cet accord, signé le 11 novembre 1975, structure le territoire en trois catégories de terre : I, II et III (The James Bay and Northern Quebec Agreement, S.D.). Les terres de catégorie I sont destinées à un usage et un bénéfice exclusifs des nations Cris, Inuit et Naskapis ; les réserves indiennes (Secrétariat aux affaires autochtones, 2009). Les terres de catégorie II et III sont de propriété publique, mais

les Premières Nations participent à leur administration et y détiennent certains droits. En catégorie II, ils conservent leurs droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage alors qu'en catégorie III, seul le prélèvement de certaines espèces aquatiques et animales leur est réservé. Outre le découpage des terres et cette reconnaissance des droits autochtones, la CBJNQ traite, entre autre, de la protection de l'environnement et du milieu social, du développement économique et de l'éducation. Elle vient renforcer les relations institutionnelles entre les parties tout en accordant une autonomie aux autochtones dans leurs administrations locales et régionales (The James Bay and Northern Quebec Agreement, S.D.). Depuis 2014, année de l'entrée en vigueur du Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ), les terres de catégorie III sont gérées conjointement entre les Cris de et les habitants des villes et localités de la Jamésie. Bien que la municipalité de Matagami ne soit pas directement assujettie à cette convention et cette nouvelle gouvernance elle est entourée de terres de catégorie III : son territoire municipal est donc exigü.

Géographiquement, la ville est isolée des plus grands centres économiques québécois, mais aussi des autres communautés jamésiennes. La ville jamésienne voisine, Lebel-sur-Quévillon, est à 115 kilomètres sur une route forestière non pavée. La plus grosse agglomération à proximité, Amos en Abitibi-Témiscamingue (plus de 17 000 habitants), est à 185 kilomètres au Sud, mais il faut parcourir plus de 730 kilomètres pour atteindre Montréal. La Figure 1 et la Figure 2 mettent en évidence la réalité et le positionnement géographique de la ville de Matagami et l'étendue de la région Nord-du-Québec.

Figure 1 : Vue aérienne de la Ville de Matagami, 2015



Source : Ville de Matagami, 2015b.

Figure 2 : Matagami, province de Québec



Source : Administration régionale Baie-James, 2015.

DÉVELOPPEMENT ET ÉCONOMIE

La ville est officiellement créée en 1963 et doit sa fondation à l'exploitation des ressources naturelles. Avant les années soixante, ce territoire est isolé du reste de la province, aucune route ne s'y rend; seuls les Cris l'occupent et y pratiquent la traite des fourrures et la pêche (Ville de Matagami, 2013). À cette époque, Matagami n'est encore que forêt, lacs et rivières; le potentiel minéral est encore sous-estimé. Aujourd'hui, la ville de Matagami est connue pour son camp minier de classe mondiale.

Les premières campagnes d'exploration minière débutent à l'aube du 20^e siècle, mais ce n'est qu'à la deuxième moitié du siècle (1956) que l'importance des réserves minérales se confirme (Ville de Matagami, 2015b). À partir de ce moment, Matagami se voit accorder une importance qui grandira au rythme des travaux d'exploitation; le complexe minier devient l'un des plus modernes de l'époque. Au début des années soixante, la construction du chemin de fer s'amorce et une route quatre saisons est construite pour faciliter l'accès au site. C'est aussi à ce moment que les premières familles s'y établissent. En 1961, le gouvernement dépose un plan d'urbanisme avec l'intention de faire de Matagami une *ville minière modèle* de 5 000 habitants (Ville de Matagami, 2015b). Le sous-sol est riche et prometteur, les espoirs sont grands pour la future ville de Matagami. Le ministère des Ressources naturelles affirme, dans son plan directeur de la ville (1961), que cette dernière servira « aussi de base aux travaux d'exploration faits dans tout l'immense territoire

québécois du Nord-Ouest ». Pour le gouvernement, Matagami allait devenir un point central de l'industrie minière québécoise.

L'année 1963 est historique pour Matagami. La ville est incorporée, le premier maire est nommé, la commission scolaire est créée, la première scierie ouvre ses portes, la police s'implante et le chemin de fer et les trois premières mines sont inaugurés. Mille neuf cent soixante-trois annonce la mise en marche du premier et toujours actuel concentrateur de Matagami (Pontbriand, 2012). Aujourd'hui, une douzaine de mines polymétalliques (zinc, cuivre, argent or) ont été exploitées dans ce camp minier. La chronologie des exploitations se retrouve au Tableau 2.

Tableau 2 : Camp minier de Matagami

Mine	Début	Fin
Orchan	1963	1982
Matagami	1963	1988
New Hosco	1963	1970
Bell Allard Sud	1968	1970
Lac Garon	1973	1975
Norita	1976	1997
Radiore #2	1979	1980
Isle-Dieu	1989	1997
Norita est	1992	1996
Bell Allard	1998	2004
Persévérance	2008	2013
Bracemac-McLeod	2013	2017*

* Date prévisionnelle

Au tournant des années soixante-dix, l'annonce du projet d'aménagement de la Baie-James, le *Projet du siècle*, par le premier ministre Robert Bourassa, provoque

une nouvelle effervescence à Matagami. La ville subit un essor économique important ; elle double ses infrastructures afin d'accueillir des milliers de nouveaux travailleurs (Ville de Matagami, 2015b). Au début des années quatre-vingt, la demande en électricité étant stable, le gouvernement annonce l'interruption des projets de développement hydroélectrique (Direction de la santé publique, 2006). Les années de grande prospérité sont terminées pour Matagami et une régression démographique continuelle s'amorce (Direction de la santé publique, 2006). Bien que le secteur minier, pilier de l'activité économique de la ville, demeure relativement stable et que les mines se succèdent sans trop d'interruption jusqu'en 2004, les lendemains des grands travaux de la Baie-James sont difficiles pour Matagami et les répercussions sont visibles : décroissance de la population, réduction des effectifs dans les entreprises, perte de la valeur des propriétés, augmentation du taux de taxes ainsi qu'un nombre d'infrastructures et une offre de services déséquilibrés par rapport à la population (Direction de la santé publique, 2006). Le *Projet du siècle*, en attirant des milliers de travailleurs, a provoqué un développement majeur et précipité de la ville de Matagami. Les contrecoups de cette forte expansion exhibent le caractère éphémère de ces grands chantiers de développement économique. Les infrastructures et services mis en place doivent dorénavant être soutenus par une ville dont la population ne cesse de décroître.

En 1998, le village minier voisin, Joutel, ferme ses portes (Mateu, 2013). Cette fermeture, qui coïncide avec la fin des opérations minières, expose toute la fragilité reliée à la dépendance quasi exclusive à l'industrie minière. Cela n'est rien pour rassurer les résidents de la ville de Matagami dans une période où, pour la

première fois, le secteur minier démontre des signes de faiblesse (Ville de Matagami, 2013). Quelques années plus tard, en 2004, la mine Bell-Allard ferme et la construction de la nouvelle mine, Persévérance, est reportée de deux ans pour des raisons économiques ; le marché mondial du zinc n'est pas favorable (Pontbriand, 2012). Environ deux cent trente emplois directs sont perdus (Tecsult Inc, 2009). Cet évènement paralyse tout type de développement. Lors d'une marche de solidarité, *Matagami en marche*, la population témoigne son appui aux travailleurs. Par ce témoignage, la communauté clame son ambition à prendre en main son développement et son futur. Dans le cahier des opportunités, *Mobiliser pour agir*, produit en 2004, la ville de Matagami sonne l'alarme d'une vraisemblable entrée dans un cycle de dévitalisation économique et sociale. Elle y exprime sa volonté à maintenir la qualité de vie de la population et à entamer un processus de diversification économique. Ce document corrobore le discours gouvernemental publié en 2001 dans la *Politique de développement du Nord-du-Québec*. Les problématiques de développement du Nord de façon durable, de responsabilisation des habitants face à leur développement et de reconnaissance et intégration des particularités nordiques dans les interventions sont renouvelées dans le cahier des opportunités. Les Matagamiens se disent prêts à prendre en charge leur avenir tout en limitant la dépendance à la grande entreprise.

Deux ans plus tard, Falconbrigde annonce la construction de la mine Persévérance et en 2008, Xstrata procède à son ouverture. La conjoncture économique mondiale profite une fois de plus à Matagami. Dès 2010, la construction de la prochaine et présente mine, Bracemac-McLeod est annoncée. L'exploitation

début en 2013 et la durée de vie prévue est de quatre ans (Pontbriand, 2012). En 2016, l'exploitation de cette mine tire à sa fin et encore aucune information officielle ne confirme l'exploitation d'une nouvelle zone du camp minier de Matagami. Beaucoup d'espoirs sont mis sur une zone plus profonde qui pourrait prolonger la durée de vie de la mine de quatre ans (Dion-Ortega, 2015). Cependant, aucun projet à plus long terme ne semble être discuté.

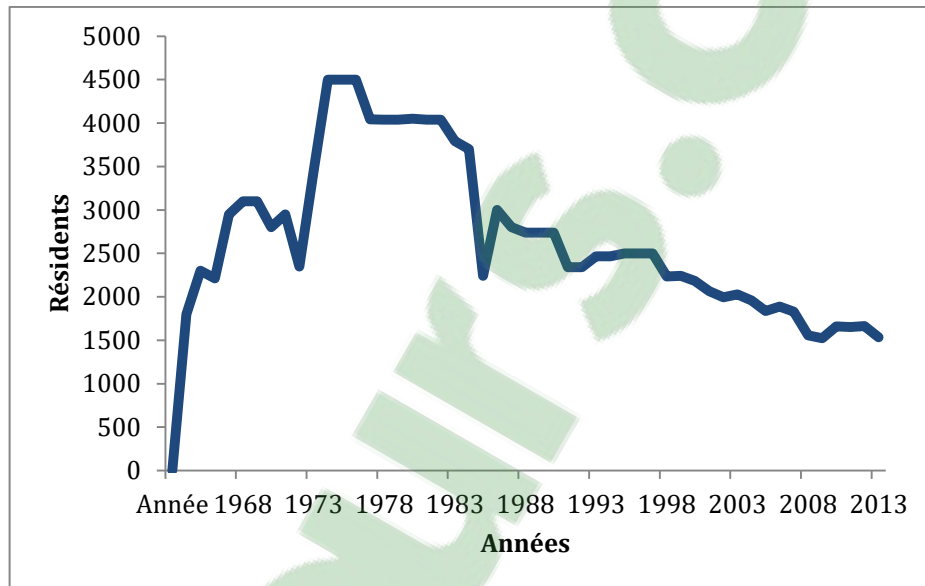
Le moteur principal de développement économique de la ville de Matagami est, sans contredit, le secteur minier. L'industrie forestière, présente depuis les débuts, se retrouve au second plan. Dans l'idée de contribuer à une croissance rapide et substantielle de la population de la ville, le gouvernement a proposé, en 1961, la mise sur pied d'une industrie forestière (MRN, 1961). Trois compagnies se sont succédées à la scierie de Matagami : Bisson et Bisson en 1968, Produits forestiers Domtar inc. en 1988 et Eacom Timber Corporation de 2010 à aujourd'hui (Ville de Matagami, 2013).

DÉMOGRAPHIE ET STRUCTURE DE POPULATION

La population de la ville de Matagami fluctue au gré des cycles économiques, du prix des métaux et des grands projets. Depuis sa création, cette dernière a beaucoup varié. Le *boom* créé par les travaux d'aménagement de la Baie-James (1973 à 1984) l'a fait grimper à 4 500 habitants (Ville de Matagami, 2015b). En effet, 1973 marque le début d'une décennie de croissance économique et démographique. Cependant, après les années quatre-vingt, la population régresse rapidement sous la

barre des 3 000 habitants. La Figure 3 illustre l'amplitude des variations démographiques. En dehors de ces années d'effervescence économique, la démographie demeure étroitement liée à l'activité de l'industrie minière.

Figure 3 : Évolution de la population de Matagami, 1963-2013



Sources : Ville de Matagami, 2015a.

Si le Nord-du-Québec représente plus de 54 % du territoire québécois, il en est autrement pour la population. Cette dernière ne correspond qu'à 0,54 % de la population québécoise. La Jamésie, 22 % de la superficie du Québec, est quant à elle habitée par seulement 0,17 % des Québécois. Le Tableau 3 regroupe les statistiques permettant de situer la ville de Matagami par rapport aux divisions territoriales québécoises. Ces chiffres positionnent Matagami comme une petite ville au milieu d'un immense territoire peu peuplé. Ils exposent également que la structure des groupes d'âge est différente dans les régions nordiques par rapport à l'ensemble du Québec.

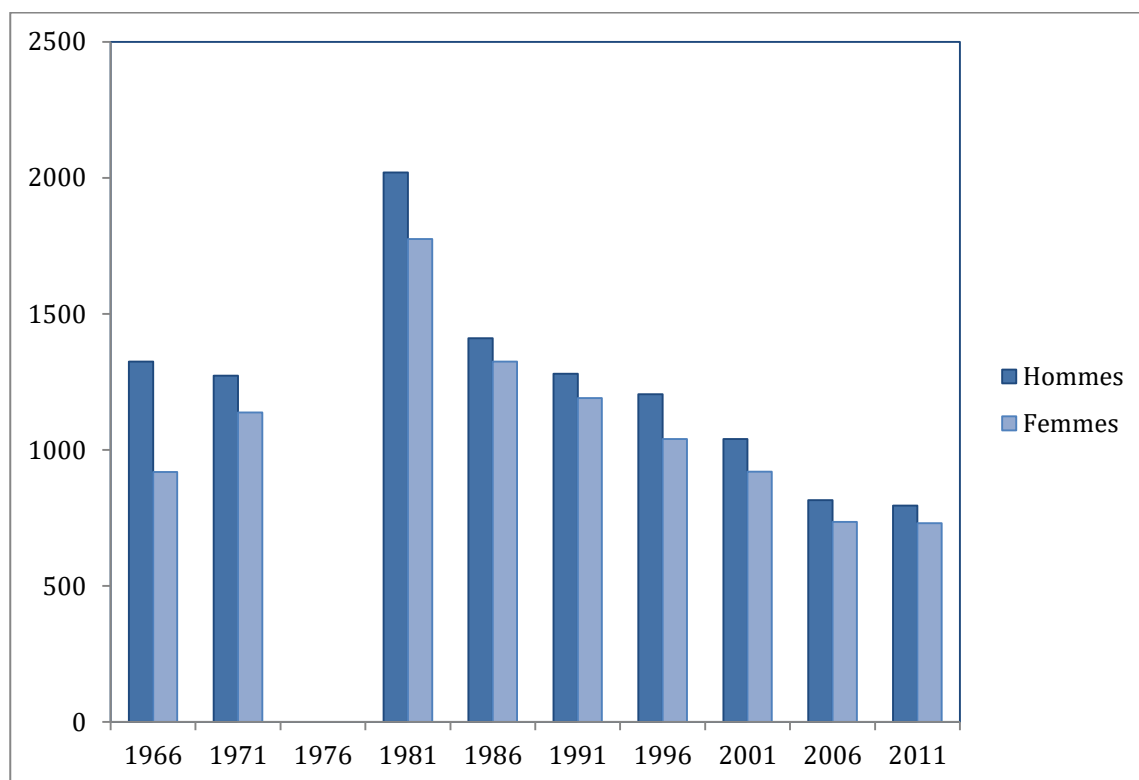
Tableau 3 : Profils démographiques des régions nordiques québécoises

	Matagami (2011)	Jamésie (2015)	Nord-du- Québec (2015)	Québec (2015)
Superficie en terre ferme	67 km ²	284 127 km ²	707 333 km ²	1 300 866 km ²
Densité de population	22,76 hab/km ²	0,05 hab/ km ²	0,06 hab/ km ²	6,31 hab/ km ²
Population totale	1 526 hab	14 097 hab	44 769 hab	8 263 600 hab
0-14 ans	320 hab	2 394 hab	12 062 hab	1 279 011 hab
15-24 ans	160 hab	1 724 hab	7 254 hab	975 490 hab
25-44 ans	405 hab	3 802 hab	12 735 hab	2 195 920 hab
45-64 ans	500 hab	4 360 hab	9 464 hab	2 360 664 hab
65 ans et plus	135 hab	1 813 hab	3 254 hab	1 452 515 hab

Sources : Institut de la Statistique du Québec, 2015a et Statistique Canada, 2012.

En règle générale, la prédominance des industries primaires s’associe à un marché du travail à caractère masculin. Les emplois étant majoritairement et historiquement destinés aux hommes, on retrouve, encore aujourd’hui, davantage d’hommes que de femmes à Matagami. Par contre, ce décalage tend à diminuer comme l’illustre la Figure 4. En effet, en 1966, l’écart entre les sexes était de 44 % en faveur des hommes alors qu’en 2011, cet écart était réduit à 9 %. Il est également possible d’analyser la division des sexes selon les phases de développement. On remarque que l’écart est davantage significatif pendant la période de construction de la ville, et ce, jusqu’à la période des travaux d’aménagement de la Baie-James.

Figure 4 : Population selon le sexe dans la ville de Matagami



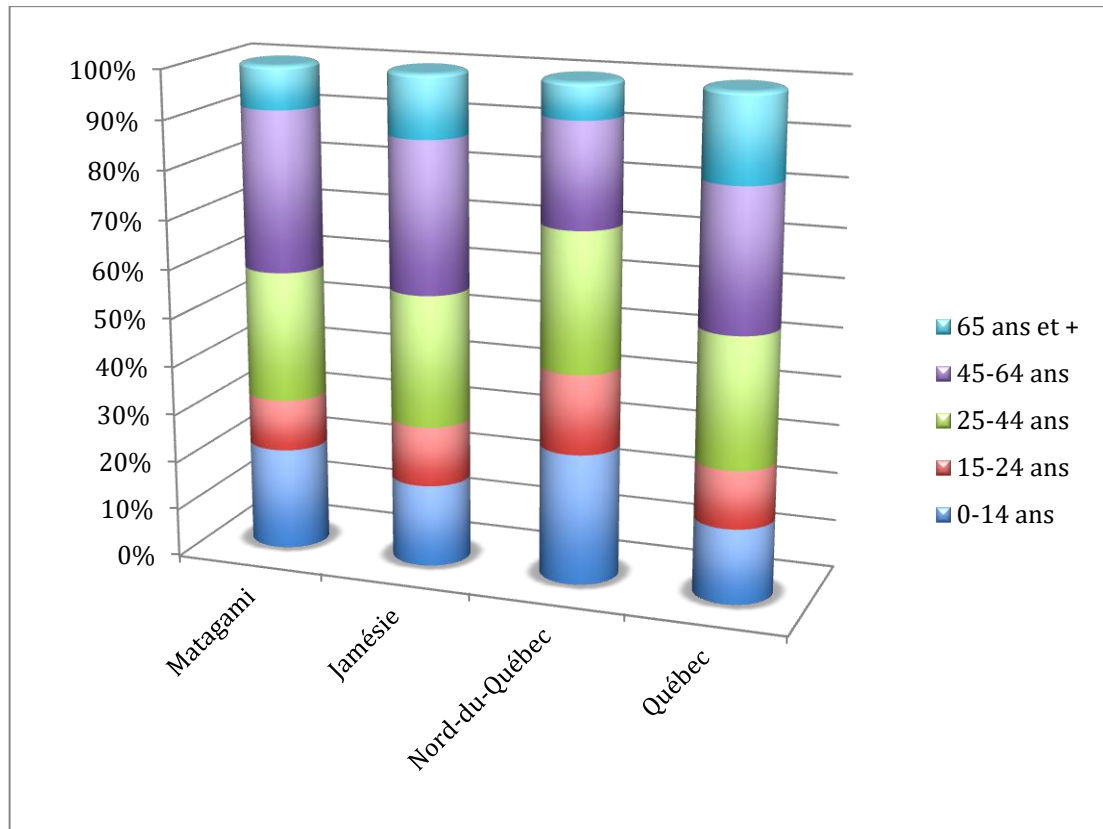
Source : Statistique Canada, Recensement de 1966 à 2011.
Les données de 1976 sont indisponibles.

Comme le montre le Tableau 3, la population de la ville de Matagami est aussi caractérisée par une sous-représentation des personnes âgées. En 2011, les personnes de 65 ans et plus constituaient 8,8 % de la population de Matagami. En comparaison, pour cette même année, ce groupe représentait 15,7 % de la population québécoise (MFA, 2012). Le récent accès à la propriété pour les résidents de Matagami et l'absence de résidence formelle⁹ pour aînés sont probablement deux facteurs contribuant à expliquer cette faible proportion. La Figure 5 met en relief une

⁹ Un édifice abritant douze logements offre aux personnes de cinquante ans et plus (retraitées ou non) des logements à coût modique. Aucun service complémentaire n'est proposé.

caractéristique commune à l'ensemble du Nord québécois : une population plus jeune que celle de l'ensemble du Québec.

Figure 5 : Structure d'âge de la population



Sources : Institut de la Statistique du Québec, 2015a et Statistique Canada, 2012.

La mise en commun de ces données permet d'imager la trajectoire de développement de la ville de Matagami. Les variations de populations font ressortir les périodes d'expansion économique. Les données annuelles sur la population sont explicites quant au développement de type *boom and bust*. De plus, les étapes de

développement d'une communauté mono-industrielle¹⁰ telles que suggérées par Rex A. Lucas (1971) peuvent être identifiées. Il est possible d'associer la prépondérance des hommes aux deux premières étapes, construction et recrutement ; la force de travail nécessaire étant majoritairement jeune et masculine. Puis, l'écart diminue au rythme où la collectivité atteint la maturité. Finalement, la sous-représentation des aînés renvoie à la réalité d'une ville de compagnie.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Le marché du travail à Matagami est essentiellement basé sur l'extraction des ressources naturelles. Auparavant, ce secteur n'exigeait pas d'études postsecondaires, mais aujourd'hui, un diplôme de secondaire IV ou un diplôme d'études professionnelles est minimalement exigé pour tout poste (Tecsult Inc., 2009). De leur côté, les services publics tels l'éducation, la santé et les divers paliers d'administration publique recrutent majoritairement des diplômés universitaires. Pour nombreux de ces jeunes professionnels du secteur public, Matagami est vu comme un moyen d'accéder au marché du travail (Tecsult Inc., 2009).

Deux enjeux propres à Matagami caractérisent le marché du travail : l'absence de main-d'œuvre étudiante et les horaires de travail offerts par l'employeur principal. Effectivement, l'absence d'établissements postsecondaires favorise une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des services. Pour poursuivre des études, les jeunes doivent généralement s'expatrier. De plus, les mines ont créé des horaires

¹⁰ Les étapes de développement sont : la construction de la ville, le recrutement des citoyens, la transition et la maturité. Ces étapes seront définies au chapitre trois.

encourageant une population flottante par la combinaison de jours de travail et de jours de congé. Tout cela entrave à la rétention des familles sur le territoire.

Statistique Canada regroupe la Côte-Nord et le Nord-du-Québec dans son enquête sur la population active, il est donc délicat d'avancer des données précises sur le Nord-du-Québec quant aux caractéristiques du marché du travail. Le Tableau 4 montre que les régions dans la partie nord du Québec se classent sous la moyenne québécoise en termes d'emploi.

Tableau 4 : Statistiques d'emploi dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord

	Nord-du-Québec et Côte-Nord Moyenne 2012-2014	Ensemble du Québec Moyenne 2012-2014
Taux d'emploi	55,7 %	59,9 %
Taux de chômage	8,1 %	7,7 %
Taux d'activité	60,6 %	64,8 %

Source : Institut de la statistique du Québec, 2015a.

Toutefois, le secteur minier est réputé pour ses salaires compétitifs et cela se traduit par un revenu médian avant impôt des familles de la Jamésie supérieur à celui de l'ensemble du Québec. En 2012, le revenu médian en Jamésie était de 85 150 \$ alors qu'au Québec, il se situait à 70 480 \$ (ISQ, 2015a). La proportion de famille en situation de faible revenu en Jamésie est aussi inférieure à celle de l'ensemble du Québec. En 2012, ce taux était de 3,8 % pour la Jamésie alors que le Québec affichait 8,3 %. Au niveau des conditions de vie, la Jamésie est le territoire supralocal qui

affiche les meilleurs résultats dans la région du Nord-du-Québec. En effet, il y a une inégalité entre les différents territoires de cette région comme le démontrent les données du Tableau 5 ; les plus grandes disparités se retrouvent dans les territoires occupés par les communautés autochtones. Le salaire médian avant impôt pour l'ensemble de la région Nord-du-Québec est légèrement inférieur à celui du Québec et le taux de famille à faible revenu surpasse celui de la province de 6,2 points.

Tableau 5 : Statistiques des conditions de vie des régions nordiques québécoises

	Taux de famille à faible revenu (2012)	Salaire médian avant impôt (2012)
Jamésie	3,8 %	85 150 \$
Administration régionale Kativik	18,3 %	62 320 \$
Eeyou Istchee	23,1 %	57 470 \$
Nord-du-Québec	14,5 %	69 410 \$
Ensemble du Québec	8,3 %	70 480 \$

Source : Institut de la statistique du Québec, 2015a.

INFRASTRUCTURES, SERVICES ET ORGANISMES

Les années du *boom* de la Baie-James ont laissé en héritage un nombre appréciable d'infrastructures. Bien que plus nombreux et diversifiés pendant les années d'or de la ville, nombreux services sont toujours présents à Matagami. On y trouve, entre autres, une épicerie, un bureau de poste, une caisse populaire, deux postes d'essence ainsi que quatre établissements d'enseignement (primaire,

secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle) et un point de service de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. En plus des services de proximité, la population de Matagami bénéficie de plusieurs ressources tant en santé et loisirs que dans le secteur commercial.

Le centre de santé de la ville de Matagami garantit un accès à des médecins de famille et des ressources psychosociales en tout temps. Cinq médecins de famille aidés de médecins associés assurent un service d'urgence, de consultation médicale ainsi que de soins de courte et de longue durée (quatre lits respectivement). Afin de répondre aux défis de l'éloignement, l'équipe du centre de santé utilise la télémédecine. En effet, la téléradiologie, la télépharmacie, la téléadaptation, la télédermatologie et la téléconsultation sont accessibles à la population (CRSSS, 2015). Une clinique dentaire vient compléter l'offre du secteur de la santé.

La ville jouit de plusieurs infrastructures de loisirs et de divertissement avec des coûts d'accès modiques. On y compte une piscine municipale, un aréna, une salle de quilles, une bibliothèque municipale, un studio d'entraînement, un club de ski de fond, un terrain de tennis et un terrain de golf. À titre d'exemple pour chiffrer les coûts d'utilisation, l'abonnement familial annuel à la piscine est de 120 \$ tandis que le patinage libre est gratuit et que le hockey libre coûte 2 \$ par personne. Le service des loisirs de la municipalité assure annuellement la tenue d'environ cinq spectacles professionnels et de plus d'une dizaine de représentations cinématographiques. De plus, une offre variée de cours socioculturels et sportifs est proposée chaque saison. La population bénéficie aussi de sa radio communautaire pour une diffusion de

l'information locale et régionale. Il est à souligner que la radio et le studio d'entraînement sont toutes deux des entreprises d'économie sociale, elles sont le fruit d'initiatives du milieu. Plusieurs organismes à but non lucratif structurent également diverses activités tels la motoneige, le plein air, la chasse, la pêche, le hockey, la voile et la natation.

La ville possède son aéroport d'où partent quelques vols nolisés, le chemin de fer est toujours en fonction et la cour de transbordement devrait, aux dires des élus municipaux, être mise à niveau à court terme. Outre les entreprises du domaine de la construction, on retrouve entre autres, une quincaillerie, un magasin général, un magasin d'équipement de sécurité et d'articles de sport, un service de taxi, deux restaurants, trois motels et un gîte touristique. Par contre, l'offre commerciale peu diversifiée pousse fréquemment la population à se rendre en Abitibi-Témiscamingue, ou plus loin, pour combler certains besoins.

Plusieurs organismes œuvrent sur le territoire afin de répondre aux besoins de la population. On peut souligner la présence d'un centre de la petite enfance, un centre de femmes, un centre de développement communautaire, un centre de soutien aux parents, un organisme qui œuvre auprès des personnes présentant un handicap, un regroupement apportant support aux personnes en situation d'isolement et moins bien nanties, une maison des jeunes et un club de l'âge d'or. De plus, des regroupements tels le Club Richelieu, l'Ordre loyal des Mooses, les Chevaliers de Colomb ainsi que le cercle des fermières ont survécu aux importantes variations de population.

Bref, la ville de Matagami a une offre de services de base relativement complète et est bien desservie en matière d'infrastructures de loisirs. Un nombre considérable d'organismes communautaires est aussi présent sur le territoire.

IMMOBILIER

Le parc immobilier de Matagami est restreint et répond difficilement à la demande lors de périodes d'expansion économique. Par contre, lors de périodes de contraction économique, les maisons se vident et ne trouvent plus preneur. La problématique de logement est accentuée par une offre insuffisante d'unités disponibles en location. Dans une certaine mesure, cela peut représenter un frein à l'établissement de nouveaux arrivants.

Les maisons de la ville de Matagami ont appartenu aux compagnies minières jusqu'aux années quatre-vingt-dix. C'est à ce moment que les résidents ont pu devenir propriétaires. Plusieurs travailleurs ont acquis leur demeure à faible coût, certains pour aussi peu que 5 000 \$ (Tecsult Inc., 2009). Une opportunité pour les travailleurs qui a, en parallèle, provoqué une dévalorisation du parc immobilier. Encore aujourd'hui, le coût de construction d'une maison neuve est supérieur à sa valeur marchande.

En 2011, pour améliorer l'offre locative, la ville s'est associée à la Xstrata Zinc, Mine Matagami, pour la construction de neuf maisons unifamiliales (Chiasson, 2011). Ces habitations sont réservées aux travailleurs de la mine : certaines sont

destinées aux cadres et leur famille alors que d'autres font office de maisons de chambres (six travailleurs par maison). Ces nouvelles résidences représentent une option intéressante pour les employés qui en ont le privilège et permet de libérer d'autres unités pour le reste de la population. Néanmoins, peu de nouvelles résidences sont construites par des particuliers.

En somme, ces données présentent une ville possédant les caractéristiques communes aux territoires périphériques dépendants de la grande entreprise. Elles mettent en lumière les défis liés à la démographie, à la dépendance à une industrie et aux marchés extérieurs ainsi qu'à l'éloignement géographique. Ce portrait de la ville de Matagami dépeint un territoire construit par et pour la grande entreprise où les périodes de croissance et de décroissance se succèdent. De plus, il expose une communauté dont le développement est tributaire de décisions extérieures, d'intérêts publics ou privés.

Les assises de la recherche étant maintenant définies à travers la problématique, un résumé de l'état de situation et le portrait de la ville de Matagami, on en arrive à développer les concepts théoriques qui sous-tendent et orientent la recherche. Le cadre d'analyse qui suit définit et intègre les principaux concepts associés à l'objet d'étude : les collectivités périphériques, le développement territorial, l'ancrage au territoire et le capital social.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Pour bien délimiter le cadre de la recherche et fixer le sujet d'étude, il importe de préciser certaines des caractéristiques spécifiques aux régions périphériques et aux villes minières. De plus, définir les concepts de développement territorial et local est requis pour analyser la dynamique de développement et la dynamique sociale de la ville de Matagami. L'ensemble de ces informations permettra d'établir les objectifs et les questionnements de la recherche et d'en démontrer la pertinence sociale.

2.1 RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES

Mondialement, l'écart se creuse entre le Nord et le Sud. Au Québec, l'écart se creuse entre les régions périphériques et les régions centrales; des territoires gagnent et d'autres perdent (Benko et Lipietz, 1992; Côté, Klein et Proulx, 1995). Selon Benko et Lipietz les *gagnants* sont les espaces qui ont réussi à se positionner sur le plan technologique et à en prendre avantage. Les autres, les *perdants*, cumulent un retard économique vis-à-vis les *gagnants* et sont, en majorité, situés dans la partie nord du Québec (Côté, Klein et Proulx, 1995; Polèse, 2009).

Régions ressources, périphériques, ultra-périphériques, hors-écoumène, éloignées ou non métropolitaines sont autant d'expressions pour nommer ces régions

situées à une certaine distance des grandes régions métropolitaines (Polèse et Shearmur, 2002). Souvent, ce sont des territoires qui se sont développés autour d'une seule industrie, parfois deux. Les petites villes minières sont caractérisées par leur démographie singulière, leur localisation géographique, leur utilisation du territoire et les caractéristiques de leurs emplois (Randall et Ironside, 1996; Lucas, 1971; Flint et Luloff, 2005). Ce sont, pour la plupart, des communautés isolées, loin de toute autre activité industrielle et avec un indice de masculinité fort. En effet, les emplois sont majoritairement destinés aux hommes et les femmes ont peu d'opportunités professionnelles.

Cependant, derrière l'homogénéité théorique de ces territoires se cachent des réalités bien différentes et des modes d'organisation distincts selon le secteur économique, le degré d'isolement géographique, la différence dans les genres et la stabilité de la main-d'œuvre (Randall, 1996). Ici, l'isolement représente plus que des grandes distances, il signifie aussi l'isolement par rapport au faible potentiel relationnel des individus avec « l'extérieur » (Lucas, 1971). Il devient un état, une proximité sociale circonscrite et limitée.

Historiquement, les communautés périphériques sont réputées ne pas posséder les conditions socioéconomiques favorisant l'action endogène (Leathermand et Marcouillier, 1996 ; Randall et Ironside, 1996 ; Lucas, 1971). En effet, la littérature nous indique que ce type de développement crée des communautés dépendantes de la grande entreprise par la quasi-absence de diversification économique locale (Flint et Luloff, 2005 ; Lucas, 1971; Bowles, 1982 ; Markey et al., 2012 ; Rebichesi et

Shearmur, 2008); il s'avère ainsi problématique de développer la culture entrepreneuriale et de soutenir la réalisation de projets locaux. En plus de lutter contre des variables sociodémographiques jouant en défaveur de l'entrepreneuriat local, les collectivités doivent surpasser des blocages socioculturels ; être entrepreneur n'est pas socialement valorisé (Ribichesi et Shearmur, 2008).

Les trois prochaines sous-sections détaillent les étapes de développement de ces territoires, un des types de développement classique des périphéries et finalement, exposent les caractéristiques de développement des villes minières.

ÉTAPES DE DÉVELOPPEMENT

L'auteur du livre *Minetown, Miltown, Railtown: Life in Canadian Communities of Single Industry*, Rex A. Lucas, théorise pour la première fois, en 1971, les étapes du développement d'une communauté mono-industrielle : construction de la ville, recrutement des citoyens, transition et finalement, maturité. C'est la compagnie qui orchestre la construction de la ville et le recrutement des citoyens. À ce stade, la population est principalement constituée de jeunes hommes et de jeunes familles et le roulement est élevé. En période de transition, la responsabilité du développement passe de la compagnie à la communauté ; la compagnie prend dorénavant des décisions strictement d'affaires dans l'optique d'augmenter son efficience. Puis la mobilité de la population diminue, la force de travail devient majoritairement adulte, les jeunes s'expatrient et les retraités sont de plus en plus nombreux : la communauté est alors à maturité.

Quarante ans plus tard, son modèle est toujours utilisé. En 1971, il n'était pas encore question de dévitalisation et de fermeture ; on tentait encore d'expliquer la création de ces endroits singuliers. Aujourd'hui, la réalité est tout autre. Pour représenter le contexte actuel, plusieurs chercheurs (Bruce, Ryser, Halseth et Giesbrecht, 2005; Bradbury et St-Martin, 1983) ont ajouté une cinquième étape pour étudier le développement de ces communautés : le déclin ou la dévitalisation. Après avoir hérité de la compagnie la responsabilité de son développement, la communauté doit opérer une seconde transition, celle de son économie. Certains territoires s'affaiblissent, puis se relèvent, se renouvellent. Tandis que d'autres, se dévitalisent et se dirigent vers une fermeture imminente.

DÉVELOPPEMENT *BOOM AND BUST*

La dépendance à une seule industrie implique un modèle de développement *boom and bust* (Lucas, 1971; Bowles, 1982; Bradbury et St-Martin, 1983). Les cycles et crises économiques sont parties intégrantes des processus de développement et de restructuration de ces communautés (Randall, 1996). Les phases de stagnation et de déclin suivent les périodes de croissance qui, elles précèdent une autre phase de déclin et ainsi de suite (Simard et Brisson, 2013). La vulnérabilité de ces régions aux variations économiques est extrême. Les récessions économiques (nationales et internationales) ont un impact puissant dans ces régions. Par le manque de diversification, elles sont plus marquées et les reprises plus lentes (Randall, 1996).

Les territoires ressources sont vulnérables aux décisions externes ; ce sont les multinationales qui prennent des décisions à l'échelle planétaire (Flint et Luloff, 2005). Peu de considérations locales entrent vraiment en ligne de compte. Les fermetures temporaires et les fluctuations dans la production dues aux prix des matières premières sur le marché ont des impacts directs sur les communautés, pratiquement les mêmes que l'annonce d'une fermeture permanente (Bradbury et St-Martin, 1983). Cela crée un climat d'instabilité qui ne favorise en rien l'attachement au territoire ou à la communauté.

Les périodes de contraction sont appréhendées, mais celles d'expansion aussi. Lorsque la production recommence, ou que l'on découvre un nouveau gisement, de nombreux inconvénients surgissent. On note, entre autres, la pénurie et l'augmentation des coûts de l'habitation, davantage de trafic, le manque de place en garderie et l'accroissement de l'achalandage dans les hôpitaux (Radio Canada, 2010). De plus, les offres de salaire faites par les multinationales sont très élevées et rendent l'établissement d'un salaire minimum dérisoire. Il devient très difficile, voire même impossible, pour les entreprises du secteur tertiaire d'offrir un salaire respectant ces standards (Haeefele et Morton, 2009). L'incapacité à recruter et retenir une force de travail provoque un important taux de roulement du personnel, mais aussi des plus petites entreprises sur le territoire. Ce qui nuit considérablement à la diversification économique (Lawrie, Matthew et Plummer, 2011). Tout comme il est tentant pour plusieurs jeunes résidents de prioriser le travail à la scolarité. Bref, les collectivités seraient donc toujours sous un stress ; parfois positif, parfois négatif.

VILLES MINIÈRES

Les villes minières du Nord québécois ont, pour la plupart, été créées par l'entreprise opérant sur le territoire ; pour la nouvelle collectivité, l'histoire commune de ces lieux est inexistante. En fait, la ville est un élément des infrastructures nécessaires à l'exploitation du minerai (Simard et Brisson, 2013). À sa création, elle a été planifiée, construite et administrée en grande partie par l'entreprise privée. Le désir de construire rapidement, de diminuer les coûts et l'attitude pragmatique envers les travailleurs ont souvent pris le dessus lors de la planification de la ville. (Sheppard. 2012) La ville est un lieu de travail, mais surtout, un établissement temporaire.

Lorsque la ressource est épuisée ou que la production n'est plus rentable, le ralentissement ou la fermeture de l'usine centrale, laquelle est l'employeur de la majorité de la population, cause un bouleversement socioéconomique majeur (Lawrie, Matthew et Plummer, 2011). L'épuisement du minerai et par le fait même, la fermeture de la mine, est souvent catastrophique. Durant ces périodes de déclin, la communauté est laissée à elle-même et doit se prendre en charge. Une prise en main difficile considérant l'absence d'initiatives entrepreneuriales locales (Ribichesi et Shearmur, 2008). Effectivement, depuis que ces communautés existent, c'est la compagnie qui gère la vie des habitants : maisons, revenus et loisirs. À cela s'ajoutent l'éloignement des marchés et la petite taille des populations locales comme facteurs de dissuasion aux initiatives entrepreneuriales. De plus, la grande majorité des habitants se dit de passage ; on habite la ville minière pour y travailler, de façon

temporaire. Ce type de développement façonne des communautés fortement dépendantes de la grande entreprise ; la communauté peut difficilement réaliser son projet de développement par elle-même.

ENJEU DE DÉVITALISATION

La perte de vitalité et de dynamisme d'une communauté peut être à la fois sociale, économique, démographique, politique et culturelle (MAMROT, 2010). Elle est habituellement une combinaison de ces différents aspects. La dévitalisation d'un territoire se traduit par l'exode et le vieillissement de la population, la perte graduelle de services de proximité, un taux de chômage plus élevé par rapport aux autres territoires, une sous-scolarisation et une diminution du sentiment d'appartenance (MAMROT, 2010). Le concept de dévitalisation a d'ailleurs été mis en exergue par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à l'aide de l'indice de développement des municipalités.

De plus, Bernard Vachon a élaboré un cercle de dévitalisation qui expose les interrelations entre les différentes variables de la dévitalisation (Figure 6). Pour ce dernier, elles sont : l'exode des jeunes, le manque de relève, la faible qualification socioprofessionnelle, la dégradation de l'environnement, la situation de sous-emploi, l'abdication ou la résignation de la communauté, le désintéressement à la vie communautaire, le manque de leadership et d'entrepreneuriat local, le faible niveau de scolarité, l'appauvrissement de la population, le manque d'information et de sensibilisation, la démission politique, la mauvaise gestion des ressources, la perte du

sentiment d'appartenance, le désintéressement à la vie politique municipale ainsi que la diminution et le vieillissement de la population (MAMROT, 2010).

Figure 6 : Cercle de dévitalisation



Source : Vachon, 1993

Polèse et Shearmur (2002) entrevoient le futur des régions périphériques avec scepticisme. Selon ces auteurs, plusieurs de ces communautés sont, ou vont entrer, dans une phase de déclin démographique continu. Ce déclin ne signifie pas la fin des régions éloignées, mais expose une possible fermeture de certains villages isolés. En effet, malgré les nouvelles technologies de l'information, les distances resteront (Simard et Brisson, 2013). Cette distance continuera à être accentuée par la faible densité de la population. Les jeunes continueront à aller étudier à l'extérieur et les emplois dans le secteur des ressources naturelles diminueront – augmentation de la

productivité et exploitation contrôlée des ressources. Bref, l'industrie du savoir, l'emploi et la population continueront de se concentrer près des centres. La dévitalisation de ces régions apparaît une réalité, en particulier pour les collectivités situées hors de l'écoumène continue.

CONDITIONS DE LA REVITALISATION

Le groupe de recherche sur les communautés dévitalisées (MAMROT, 2010), résume les conditions de la revitalisation à un sentiment d'appartenance fort, à la mise en œuvre de stratégies innovantes et à la capacité de travailler sur une échelle territoriale pertinente. Pour réussir la revitalisation, les chercheurs soulignent que les acteurs doivent bien connaître le milieu et qu'il doit y avoir une planification participative à long terme de projets rassembleurs ayant des retombées visibles pour la communauté. Ce groupe de recherche avance que les communautés dévitalisées ont toutes les capacités de revitalisation. Pour ce faire, il est question d'économie de proximité, d'utilisation des ressources locales et de prise en main des communautés pour assurer la création de projets de société. Théoriquement, il est question de développement local : la population utilise les ressources de son territoire pour optimiser les retombées économiques et sociales dans la communauté et donc, assurer son propre développement.

Dans un rapport sur la transition des collectivités éloignées ayant vécu la fermeture de leur unique industrie, le comité intergouvernemental de recherches

urbaines et régionales (CIRUR) détermine neuf initiatives importantes quant à la gestion de la transition :

- 1- Travailler ensemble bien avant l'annonce de la fermeture ;
- 2- Prévenir de la fermeture aussitôt que possible ;
- 3- Cerner les facteurs qui influencent le rétablissement de la collectivité ;
- 4- Réagir à la fermeture d'industries par la collaboration entre tous les acteurs ;
- 5- Découvrir le caractère unique de la collectivité ;
- 6- Mettre en œuvre une gamme de mesures ;
- 7- Fournir et gérer des ressources financières ;
- 8- Définir le succès de la gestion de la transition pour la collectivité ;
- 9- Admettre que la fermeture de la collectivité est parfois la meilleure option de gestion de la transition.

Selon le CIRUR, ces éléments sont essentiels pour gérer une transition efficace des collectivités éloignées tributaires des ressources naturelles. Le rapport du CIRUR (2005) explique la transition comme un processus qui comprend habituellement trois étapes : la phase qui précède la fermeture, celle qui suit immédiatement l'annonce et la transition à long terme. Bien que le rapport avance que la planification peut protéger de certains effets négatifs, peu de collectivités semble véritablement préparée à la fermeture d'une industrie, et ce, malgré la connaissance du caractère éphémère de leur économie locale. La préparation apparaît peu probable lors des périodes de prospérité.

2.2 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Il est difficile d'expliquer de façon singulière l'idée de développement des territoires ; deux notions complexes qui alimentent les questionnements. Le développement est une représentation sociale malléable et il est audacieux d'y attribuer une seule et unique définition, trop de variables entrent en jeu (Jean, 2008). Afin de saisir toute la portée de la notion de territoire, il faut, en premier lieu, spécifier le concept de construction sociale des espaces. Le territoire, comme construit social, symbolise un tout cohérent : un espace avec une identité, une histoire, une dynamique et une certaine auto-organisation (Leloup, Moyart et Pecqueur, 2005).

Ici, le paramètre territoire réfère à un espace géographique construit et non à des limites prédéterminées et immobiles. Il est construit en fonction des modes d'organisation, d'interaction et de coordination des acteurs (Jean, 2008). Il représente donc une variable importante de l'identité individuelle et sociale d'une communauté, de l'appartenance à cette dernière, de la mobilisation et du consensus autour d'un projet commun (Prévost, 2001.). D'un point de vue sociologique, la notion de territoire représente donc plus qu'un lieu physique aux bornes géographiques délimitées, mais est une appropriation symbolique de l'espace. Le territoire devient la dimension spatio-temporelle des projets mobilisés par les communautés pour assurer leur avenir (Jean, 1996). Pour Klein (2008), le territoire n'est ni seulement un cadre, ni seulement une institution, mais bien une combinaison ; il est « la scène où la société se développe » (p. 329). La communauté l'organise, en définit les règles, le

développe et l'aménage à son image pour lui donner un sens. Sous le fordisme, la légitimité était accordée à l'appartenance à la structure alors qu'à la période post-fordiste, elle se construit par les acteurs et est tributaire de leur capacité à mobiliser les ressources (Tremblay et Gagnon, 1995).

La prise en compte du territoire comme entité sociospatiale représente une approche multifonctionnelle laissant une grande place aux acteurs sociaux. La dynamique de développement d'une communauté est donc tributaire des caractéristiques du territoire. On s'appuie de plus en plus sur le concept de territoire pour expliquer et comprendre le développement des régions. Il est la représentation de l'identité et du projet de société de la collectivité. Cette approche du développement favorise une vision pour guider le changement et ainsi soutenir une transformation ainsi qu'une revitalisation économique et sociale (Markey, Halset et Manson, 2012).

Le développement territorial s'effectue donc autour d'un projet de communauté et d'un consensus social centré sur des caractéristiques du territoire : humaine, géographique, économique, politique et culturelle. Sa base se trouve dans la mobilisation locale et dépend d'un entrepreneuriat créatif et d'une vision à long terme. Il s'agit de travailler avec les spécificités territoriales pour créer des communautés robustes économiquement, résistantes socialement et durables. La notion de territoire est primordiale dans l'élaboration de politiques économiques et dans la gouvernance des sociétés ; le local complète le global (Klein, 2008). Ses relations avec les acteurs économiques, politiques et sociaux tant nationaux

qu'internationaux dictent sa place et son évolution dans le système-monde (Leloup, Moyart et Pecqueur, 2005).

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Longtemps les théories du développement ont reposé sur l'émergence de l'économie ; accumulation de capital était synonyme de réussite. Selon cette théorie, l'injection massive de capitaux représente le levier adéquat au développement régional (Jean, 2008). Aujourd'hui, on priorise de plus en plus l'approche locale dans le développement ; des projets qui satisfont directement les besoins des communautés. On préconise une approche ascendante et l'État-nation approuve une configuration territoriale à multiples échelles (Klein, 2008). Le développement se construit autour du « local ». Les dynamismes locaux sont désormais respectés dans l'élaboration d'un projet de société. Pour la communauté, le local représente la base pour la mise en œuvre de projets et initiatives de développement ; l'action locale est favorisée. La diversité des réalités régionales est, elle aussi, mise de l'avant.

Le changement de paradigme qui centre l'attention sur le local est profitable tant aux communautés qu'à l'État. Vraisemblablement, cela autorise l'État à se départir de certaines responsabilités sociales et à les transférer aux acteurs de la société civile (Klein, 1998, 2008). Les collectivités locales conçoivent les projets et les gouvernements deviennent des partenaires ; moins chers pour l'État et plus efficaces pour la collectivité. La décentralisation et le retour à l'échelle locale de l'après-fordisme mettent en lumière la nécessité d'un sentiment d'appartenance au

territoire et à la communauté comme facteur de développement ; les communautés sont motivées par cette appartenance et s'engagent à la réalisation de projets communs dans l'espace qu'ils ont construit (Tremblay et Gagnon, 1995).

La définition du développement local peut varier en fonction la position des acteurs. Il peut être perçu comme un modèle alternatif de développement, une nouvelle stratégie de développement ou encore, une stratégie de dernier recours (Prévoist, 1993). Néanmoins, tous s'entendent pour affirmer que le développement local implique une communauté qui tend à devenir maître de son environnement afin d'en améliorer la qualité. Le développement local est la partie opérationnelle du développement territorial. Sa réussite requiert donc la participation, la concertation et la mise en commun des parties prenantes. Il serait utopique de croire que le développement local peut se limiter aux ressources locales. Au contraire, son succès repose sur la combinaison de ressources endogènes et exogènes (Klein, 2008). Les interactions et le partenariat entre les différents acteurs sont essentiels au développement local.

Le développement endogène, souvent associé au développement local, est une approche volontaire, une démarche partant de la base pour revitaliser économiquement et socialement les communautés. En se développant par elles-mêmes et en répondant à leurs besoins, les collectivités deviennent plus outillées pour faire face à l'économie actuelle et minimisent leur dépendance vis-à-vis les métropoles et la grande entreprise (Hassink, 2010). Elles deviennent plus résistantes aux périodes de stress économique et elles évoluent vers des communautés

résilientes. La résilience d'un territoire est sa capacité à s'adapter, résister et se préparer aux chocs économiques, sociaux, politiques ou environnementaux l'affectant. « La résilience territoriale s'inscrit donc dans la lignée de concepts comme l'espace vécu, l'appropriation de l'espace ou l'identité territoriale. » (Martin et Brisson, 2013 : 7) La relation entre territoire et communauté est vue comme une force interne influençant la volonté d'un développement local.

FACTEURS DE SUCCÈS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Selon Prévost (2001), l'objectif ultime du développement local se situe dans l'accroissement du patrimoine collectif d'une communauté :

« Pour s'assumer, une communauté doit retrouver sur son territoire sinon le maximum, du moins suffisamment de leviers économiques, décisionnels, financiers et culturels pour influencer son avenir de façon positive et assurer elle-même une grande partie de l'accroissement de son bien-être. » (p.7).

Ainsi, le succès du développement local s'inscrit dans le patrimoine de la communauté, la dynamique sociale, les initiatives de développement, l'enrichissement collectif et l'environnement même de la collectivité. Le patrimoine d'une communauté est composé de la population, de l'appareil financier, de l'appareil décisionnel, de l'appareil économique et des aspects socioculturels liés au développement. La population est la principale ressource d'un territoire et enracine la base du développement ; plus son sentiment d'appartenance, son esprit d'initiative et son goût de l'innovation sont développés, plus elle sera impliquée dans son propre développement. L'appareil financier (les entreprises et les ménages) finance le développement et l'appareil décisionnel facilite ce dernier.

Bref, le développement local trouve son succès dans l'existence d'un sentiment d'appartenance, des leaders servant de catalyseurs à l'action, un esprit d'entrepreneuriat, des entreprises et des initiatives locales, un effort soutenu et une stratégie axée sur les petits et les grands succès (Prévoist, 2001). Le renouvellement du développement d'un territoire est engendré par une somme de facteurs endogènes (Hassink, 2010). Afin d'introduire les dimensions géographique et sociale de ce concept, l'identité et l'ancrage territorial ainsi que le capital social ressortent comme deux notions importantes à étudier, spécialement dans le cas des villes minières. En effet, de par les particularités des villes minières, le sens donné aux lieux par les résidents ainsi que les caractéristiques des interactions dans la collectivité sont d'intérêts pour cette étude.

CAPITAL SOCIAL ET ANCRAGE TERRITORIAL

À l'heure de la mondialisation, de l'explosion des nouvelles technologies de l'information et des communications, la pertinence du paramètre territoire semble affaiblie ; les barrières sont inexistantes et la mobilité des capitaux et des personnes est pratiquement infinie. De plus, l'individualisme croissant de la société contemporaine rend l'établissement de liens sociaux et de règles de vie commune de plus en plus difficile. Néanmoins, on ne peut prétendre que la territorialité est disparue ; il y a une dimension sociale dans tout lieu et ce dernier à un rôle dans l'établissement des liens sociaux. En effet, selon Beaudry et Dionne (1996), la

solidarité sociale trouve sa force dans le rapport au territoire. Le territoire sert à la construction du tissu social ; toute société est reliée à son espace.

Le capital social est « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance » (Bourdieu, 1980 : 2). Le capital social demeure une donnée abstraite, il est le résultat des relations entre des acteurs d'un même groupe et appartient à l'ensemble des individus de ce groupe. Il se comprend à travers les interrelations avec *l'autre*.

Le capital social est aussi important et productif que les autres types de capital de développement (physique, financier, humain). En effet, le capital nécessaire au développement local est multidimensionnel (Moulaert et Nussbaumer, 2008). Une collectivité avec un fort capital social est, généralement, plus productive qu'une avec de faibles liens sociaux (Putnam, 1996). Selon cette affirmation, une communauté avec un bon capital social devrait donc être plus outillée pour se développer. La productivité d'une collectivité se traduit au niveau de la participation, de la confiance et de la réciprocité (Putnam, 1996).

Le capital social n'est pas une caractéristique intrinsèque à une communauté, il s'acquiert et se construit par un investissement de ressources économiques et culturelles (Portes, 1998). Il est « le produit du travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles, propres à procurer des profits matériels ou symboliques » (Bourdieu, 1980 : 3). Ainsi, il se

construit dans le temps, à force de relations de confiance. L'histoire d'une communauté, sa trajectoire de développement et sa mémoire collective sont autant de variables qui façonnent ce capital (Moulaert et Nussbaumer, 2008).

L'identité et l'ancrage à un espace passent, entre autres, par ces liens sociaux. L'ancrage au milieu permet aux communautés de se mobiliser pour leur milieu et de poser des actions dans l'intention de renverser l'ordre social, de changer les choses. Le territoire prend tout son sens dans le partage d'une identité commune (Bassand, 1992). Cette identité se construit à l'aide d'un partage de valeurs et une reconnaissance des différences au sein d'une collectivité. L'ensemble des relations qui unissent les individus faisant partie d'un même groupe social et l'établissement de règles sociales avec des groupes différents assure la cohésion sociale et l'intégration de l'ensemble des individus (Bassand, 1992).

La nature et l'intensité des relations (liens et interactions sociales) représentent la cohésion d'une société. Elle peut se définir par « la capacité des individus à répondre collectivement pour atteindre les résultats estimés et pour faire face aux stress (positifs ou négatifs) économiques, sociaux, politiques ou environnementaux les affectant » (Conseil de l'Europe, 2005). Elle est la capacité de la communauté à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres ; elle implique donc une vision commune et encourage le dynamisme local, la synergie et l'innovation sociale. Ce qui, comme spécifié précédemment, favorise l'action endogène.

Nos perceptions de l'espace habité et vécu sont dynamiques, elles changent constamment : nouvelles normes économiques et sociales mondiales. La société contemporaine dessine une société structurée sur des relations secondaires et de plus en plus réduite à des espaces fonctionnels, passagers et marchands (Beaudry et Dionne, 1996). Toutefois, les liens sociaux ne peuvent être strictement estimés en fonction d'une analyse économique de marché (Moulaert et Nussbamer, 2008). En effet, le marché ne correspond pas à l'unique lieu où se déploient les interactions et se crée la richesse. Au-delà de l'aménagement obligé par la compagnie, la société ou le gouvernement, il y a des territoires qui s'organisent et qui définissent leurs propres règles. La vie en société ne se résume pas à la seule dimension économique, mais bien à un arrimage des différentes composantes sociales.

En somme, les théories présentées dans ce chapitre permettent d'exposer et de définir les concepts liés à la problématique de développement des villes minières. La fragilité des territoires périphériques s'étant développés autour d'une seule industrie s'explique entre autres par l'étroitesse de la base économique, la grande sensibilité aux cycles économiques et le positionnement géographique. Au cours des années soixante-dix, les chercheurs s'attardaient davantage aux étapes de développement de ces collectivités (construction, recrutement, transition et maturité). Aujourd'hui, la réalité est tout autre et ce sont davantage les enjeux de dévitalisation et de renouvellement qui attirent l'attention. On comprend, à travers la recension des écrits, que les régions périphériques qui subissent un développement de type *boom and bust*, sont soumises à un climat d'instabilité socioéconomique quasi permanent qui influence la dynamique sociale. Dans la perspective des études régionales et en

s'appuyant sur une approche territoriale de développement, on reconnaît que le territoire est construit en fonction des modes d'organisation, d'interaction et de coordination des acteurs. Par conséquent, sa construction est tributaire de la trajectoire de développement d'une collectivité. Le défi du renouvellement réfre alors à la capacité de la collectivité d'organiser, de définir les règles, de développer et d'aménager son territoire pour assurer son futur. Bref, d'opérationnaliser son développement.

La présentation de la problématique, la description du cas à l'étude et la définition des concepts appellent maintenant à préciser les orientations de la recherche à l'aide des objectifs et des questions de recherche. En fonction des caractéristiques du territoire analysé et des concepts théoriques choisis, les résultats attendus sont présentés et la pertinence sociale de la recherche expliquée.

2.3 OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE

L'objectif central de la recherche est d'étudier l'implication et la participation d'une communauté minière à son propre développement. Le but étant d'examiner si une mobilisation est possible au sein de ces collectivités, en l'occurrence celle de la ville de Matagami, pour en assurer la pérennité. Est-ce qu'une approche territoriale et locale du développement est envisageable? L'objectif est d'explorer si la communauté de la ville de Matagami possède les caractéristiques nécessaires pour favoriser un développement endogène et se redéfinir. Plus spécifiquement, il s'agit :

- d’examiner l’ancrage au territoire et l’existence du capital social dans la ville de Matagami ;
- d’examiner l’influence du type de développement sur les perceptions des résidents ;
- d’examiner les possibilités de scénario de développement local pour la ville de Matagami.

Pour comprendre le phénomène de mobilisation et de prise en charge de la collectivité et satisfaire aux objectifs de la recherche, l’étude s’est orientée autour des questions suivantes :

- Existe-t-il un sentiment d’appartenance et une identification au territoire suffisamment présents pour permettre la mise en œuvre d’une démarche de développement territorial et local ?
- Est-ce que le capital social de la collectivité va au-delà des rapports fonctionnels de travail et est suffisamment présent pour favoriser un développement endogène ?

2.4 RÉSULTATS ATTENDUS

L’étude du cas de la ville de Matagami permet de réfléchir sur la résistance des collectivités minières isolées et de mieux comprendre leur dynamique sociale. Le but de cette recherche est d’explorer comment la trajectoire et le type de développement ont influencé la création du tissu social et l’appartenance au territoire dans la ville de Matagami. Plus spécifiquement, cette étude permettra :

- L'identification des différents rapports au territoire des résidents de la ville de Matagami ;
- Une meilleure compréhension de l'influence du type de développement *boom and bust* sur l'attachement au territoire et sur le développement du capital social.

2.5 PERTINENCE SOCIALE DE LA RECHERCHE

Les enjeux de déclin, de transition et de renouvellement sont communs à plusieurs communautés éloignées. Certes, les volontés gouvernementales et institutionnelles d'impliquer les communautés dans les projets de développement existent, mais en opposition, les entreprises privées semblent privilégier l'établissement de camps de travailleurs. Il est question ici d'établissements temporaires et de travailleurs migrants avec des horaires sur rotation (*fly-in fly-out*). Il en résulte une population non pas attachée au territoire, mais bien «à ce facteur mobile qu'est le capital qui les embauche» (Tremblay et Gagnon, 1995 :17). Selon Simard et Brisson (2013), cette logique opérationnelle confronte l'existence même des communautés présentes sur le territoire. Il devient alors approprié de se questionner quant à la pérennité de ces communautés souvent dépendantes d'une seule industrie. Dans une période où l'exploitation des ressources naturelles du territoire nordique québécois est mise à l'avant-plan, l'étude des communautés minières québécoises semble nécessaire en raison de leur position et leur rôle dans le plan de développement du Nord-du-Québec. En effet, ces communautés isolées se retrouvent au cœur du débat entre occupation et exploitation du territoire.

CHAPITRE III

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La stratégie de recherche a été pensée de façon à satisfaire aux objectifs du projet. Ici, l'objet central de l'étude, la trajectoire de développement d'une ville minière, est traité avec une approche qualitative. Ce phénomène est exploré grâce à l'étude d'un cas : la ville de Matagami. L'étape de transition/renouvellement des villes minières n'occupe pas une grande place dans la littérature actuelle, l'étude de cas s'avère efficace pour approfondir le sujet (Roy cité dans Gauthier, 2012).

3.1 APPROCHE QUALITATIVE

L'approche qualitative est employée pour réaliser cette recherche exploratoire. Les techniques de recherche qualitatives favorisent la compréhension des phénomènes et des raisons qui guident les acteurs ; ici, les caractéristiques nécessaires à une communauté pour soutenir un développement endogène et se renouveler. Pour analyser ces paramètres, il faut étudier en profondeur la communauté, sa dynamique sociale le contexte dans lequel elle évolue. Les données qualitatives recueillies permettent de décrire les processus propres à la collectivité en tenant compte du contexte local de la ville de Matagami (Miles et Huberman, 2003).

Comme la présente recherche tend à comprendre et expliquer des concepts et dimensions difficilement quantifiables soit le développement territorial et local, l'ancrage territorial ainsi que le capital social, l'approche qualitative s'avère appropriée. Toutefois, l'utilisation de données quantitatives est également nécessaire afin de dessiner un portrait socioéconomique et sociodémographique de la ville. Les données statistiques servent de toile de fond pour illustrer les étapes de développement de la communauté. Cette approche permet d'avoir une vision globale de la trajectoire du développement et d'identifier l'interaction entre les multiples variables (Salomon cité dans Miles et Huberman, 2003 : p.82). Le portrait de la ville et le profil sociodémographique des résidents sont dressés à l'aide de données statistiques sur la démographie, le marché du travail, les conditions de vie, l'économie et la géographie.

ÉTUDE DE CAS

L'étude de cas de la ville de Matagami permet une accumulation d'informations, de données et d'observations sur la relation qu'une communauté minière québécoise entretient avec son territoire. L'étude de cas suggère l'étude intensive d'un sujet et de son contexte (Roy cité dans Gauthier, 2009 : 205). L'unité d'analyse fut choisie de façon non aléatoire, mais bien en fonction de ses caractéristiques : degré d'isolement, absence de diversification économique, problématique de logement, structure de la population, dépendance à la grande industrie et trajectoire de développement. Le cas est représentatif sur le plan théorique et non statistique (Miles et Huberman, 2003 : 59).

Une attention particulière est accordée au contexte : étudier un cas hors de son contexte est sans objet (Miles et Huberman, 2003 : 57). Pour saisir et expliquer la dynamique territoriale qui agit dans la ville de Matagami, il importe de connaître la réalité et les enjeux de ce type de communauté. Effectivement, les réalités sociales, économiques et culturelles sont propres à chaque territoire et chaque espace-temps. La connaissance du contexte permet de mieux comprendre les subtilités, les représentations et les symboles de la collectivité.

3.2 COLLECTE DES DONNÉES

Pour réaliser la collecte des données, deux méthodes furent utilisées. Premièrement, la recension des écrits, qui a servi à conceptualiser l'étude et établir les bases théoriques et méthodologiques. Subséquemment, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées afin de recueillir des données sur le terrain.

RECENSION DES ÉCRITS

La revue de la littérature fonde la légitimité de la recherche. Elle situe la recherche et en augmente la pertinence (Gingras et Côté cités dans Gauthier, 2009). Elle doit être assez étoffée afin d'expliquer plusieurs concepts en lien avec la thématique de recherche tout en faisant ressortir les avenues moins étudiées. La problématique de la dévitalisation des régions nordiques du Québec étant peu explorée, il est justifié d'adopter une structure assez flexible et de réaliser une revue des écrits scientifiques large. Cela afin de comprendre ce qui a été réalisé dans le

passé et les possibles pistes à étudier. Le tout afin de se créer une base de connaissances suffisante et d'exposer les liens entre les différents concepts.

La recension des écrits permet la construction d'une base de connaissances sur les régions ressources isolées et leurs enjeux de développement. Cette analyse critique des idées disponibles aide à clarifier ces notions tout en appuyant la problématique de recherche (Gingras et Côté cités dans Gauthier, 2009). La recherche documentaire est exécutée à l'aide de sources d'information telles les publications et recherches académiques, les monographies, les articles scientifiques, les ouvrages de référence, les périodiques et les publications gouvernementales.

ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

L'entrevue semi-dirigée favorise la collecte d'informations sur les perceptions et les sentiments des individus ; ce qui est nécessaire afin de répondre aux objectifs de la présente recherche. Réaliser des entrevues semi-dirigées permet à l'interviewer, ici le chercheur, de guider la discussion tout en laissant une ouverture pour aller au-delà des questions et ainsi faire ressortir les représentations, problèmes, attitudes et sentiments face aux paramètres à explorer (Savoie-Zajc). Cette technique permet la co-construction d'un discours entre le chercheur et les participants sur le sujet d'étude (Savoie-Zajc cité dans Gauthier, 2009 : 337).

Un canevas d'entrevue est élaboré autour des principaux thèmes théoriques de la recherche afin de récolter l'ensemble des informations désirées tout en favorisant la

discussion entre les interlocuteurs (voir annexe 1). Les questions, une quinzaine, sont regroupées sous trois grandes rubriques : la trajectoire de vie, le capital social et l'ancrage territorial. La première série de questions permet de mieux connaître le participant et le cheminement qui l'a amené à Matagami. Le bloc de questions sur le capital social a pour objectif d'accumuler de l'information sur l'ensemble des liens, réseaux et interactions à l'intérieur de la collectivité. Enfin, la dernière série de questions, en plus de traiter des activités, actions et engagements de l'individu, ouvre la discussion sur la symbolique de la ville et les perceptions pour le futur. Les questions et thèmes proposés aux informateurs ont pour objectif de favoriser le dialogue sur leur rapport et leur perception face à leur communauté et leur territoire.

Les entrevues semi-dirigées ont été effectuées selon un échantillon de type non probabiliste, mais théorique (Miles et Huberman, 2003). L'intérêt est de représenter, dans les limites du possible, un portrait global de la population de la ville de Matagami. C'est pourquoi le principe de diversification interne est respecté (Pires, 1997). De cette manière, il est possible de comparer les différents rapports au territoire selon la place et l'appartenance du participant à la structure sociale de la communauté. Comme le mentionne Pires, chaque informateur devient « le porteur de la culture et des sous-cultures auxquelles il appartient et qu'il en est représentatif » (p. 62). C'est ce qui nous intéresse dans cette étude : le rapport et les liens avec le territoire des différents groupes sociaux. Les informateurs sont donc sélectionnés dans une optique de cumuler un maximum de diversité de points de vue et de représenter les différents groupes d'acteurs sociaux. Pour satisfaire à cette requête, la méthode d'échantillonnage en boule de neige est employée (Pires). Avant le début de

la collecte de données sur le terrain, un nombre restreint de participants est sélectionné en fonction de leur profil et rôle ou situation au sein de la collectivité. Puis, ces derniers, grâce à leurs liens et interactions, recommandent d'autres participants susceptibles d'amener de nouvelles connaissances. Miles et Huberman (2003) décrivent ce processus comme un « échantillonnage séquentiel dirigé par une réflexion conceptuelle » (p.58).

Selon Pires, il est difficile de prévoir le nombre d'entrevues nécessaires pour atteindre la saturation empirique lors de collecte de données par échantillon par homogénéisation. Cette saturation survient lorsque les informations recueillies ne sont plus suffisamment nouvelles et différenciées pour justifier la continuation de la collecte (Pires). Pour la recherche actuelle, compte tenu des limites de temps et des objectifs académiques, dix entrevues furent réalisées. L'échantillon est composé d'hommes et de femmes à parts égales, de représentants d'organismes publics et de développement, de travailleurs du secteur des ressources naturelles, de gens de la ville et de personnes expatriées¹¹. Une attention particulière est aussi accordée à l'âge et au degré de scolarité lors de la sélection afin de réunir un ensemble de personnes différentes qui, théoriquement, ont un rapport au territoire distinct (rapport au marché du travail, à la famille, à la communauté) (Tremblay et Gagnon, 1995). Finalement, la souplesse du processus permet d'accorder une place appréciable au vécu des participants.

¹¹ Le terme « expatrié » est utilisé tout au long de la recherche pour désigner les résidents n'étant pas nés dans la ville de Matagami.

3.3 PARTICIPANTS À L'ÉTUDE

Dix résidents (n=10) de la ville de Matagami ont participé à la recherche. Afin de conserver l'anonymat de chacun, seules les caractéristiques générales seront exposées dans cette section comme le montre le Tableau 6 qui suit à la page 63.

Une proportion égale d'homme et de femme a pris part à l'étude. L'âge des répondants se situe entre 25 et 61 ans (moyenne de 38 ans). Au moment de la collecte des données, 30 % des participants sont âgés de moins de 30 ans, 50 % ont entre 30 et 50 ans et 20 % ont plus de 50 ans. Trois participants sont natifs de Matagami, trois de la région voisine, l'Abitibi, trois sont originaires des grandes agglomérations québécoises et un est né dans une autre province canadienne. Tous résident à Matagami depuis plus de deux ans.

Pour assurer une certaine représentativité de la collectivité, plusieurs types de ménage ont été rencontrés : personnes seules (n=1), couples avec enfants (n=4), couples sans enfant (n=3) et familles monoparentales (n=2). La plupart des participants à l'étude vivent avec un conjoint, marié ou non (n=7) et plus de la moitié a des enfants (n=6). Dans l'échantillon, un seul des enfants des participants ayant quitté la demeure familiale, réside toujours à Matagami.

La plupart des participants ayant complété une scolarité collégiale ou universitaire (n=6) proviennent de l'extérieur de la région à une exception près. La moitié de l'échantillon a un travail lié aux ressources naturelles ; industries forestière

(n=1) et minière (n=4). Tandis que les autres ont des professions indépendantes de ces ressources : travail administratif, technologie de l'information, gestion et développement économique. Neuf des participants travaillent à temps plein et un seul est à la retraite. La totalité des personnes composant l'échantillon a un revenu familial brut supérieur à 55 000 \$ et pour plus de la moitié (n=7), le revenu se chiffre au-dessus de 85 000 \$. Finalement, soixante-dix pour cent des participants ont le même employeur depuis plus de cinq ans.

Tableau 6 : Caractéristiques sociodémographiques des répondants

Caractéristiques	N	%
Âge		
20-30 ans	3	30 %
30-50 ans	5	50 %
50 et plus	2	20 %
Statut matrimonial		
Marié	2	20 %
Veuf	1	10 %
Séparé	1	10 %
Célibataire (5 vivent en union libre)	6	60 %
Niveau de scolarité complété		
Diplôme d'études secondaires	1	10 %
Diplôme d'étude professionnelle	3	30 %
Diplôme d'études collégiales	2	20 %
Diplôme universitaire	4	40 %
Lieu de naissance		
Matagami	3	30 %
Région du Québec	6	60 %
Province canadienne	1	10 %
Type d'emploi ou principale occupation		
Emploi à temps plein	9	90 %
Retraite	1	10 %
Secteur d'emploi		
Mines	4	40 %
Forêt	1	10 %
Technologie de l'information	1	10 %
Affaires, administration et gestion	4	40 %
Nombre d'années travaillées pour l'employeur actuel ou passé		
1-5 ans	3	30 %
6-10 ans	5	50 %
11-20 ans	1	10 %
20 ans et plus	1	10 %
Revenu familial brut		
55 000 \$ à 64 999 \$	1	10 %
65 000 \$ à 74 999 \$	1	10 %
75 000 \$ à 84 999 \$	1	10 %
85 000 \$ et plus	7	70 %

3.4 ANALYSE DE L'INFORMATION

Les données recueillies sont traitées à l'aide d'une approche d'analyse thématique du discours. Comme le mentionne Sabourin «[...] cette méthode envisage de considérer les textes comme des objets qui peuvent être saisis et analysés essentiellement comme s'ils avaient les mêmes caractéristiques que les objets matériels» (cité dans Gauthier, 2009 : 421). Il s'agit de produire un discours à partir des documents analysés qui eux, représentent une interprétation du monde (Sabourin, p. 416). L'analyse du contenu se divise en deux : analyse des comportements verbaux et analyse du discours. Pour cette recherche, l'analyse du discours est privilégiée.

Avant de procéder à l'analyse des résultats, les entrevues ont été retranscrites intégralement. Ensuite, elles ont été importées dans le logiciel NVivo pour être codifiées ; chaque segment d'entrevue a été codifié selon le thème approprié. Comme suggéré par Miles et Huberman (2003), une liste de départ de codes fut établie avant d'amorcer le travail sur le terrain. Cette liste de code, qui fut bonifiée au gré des nouvelles informations recueillies, provient «[...] du cadre conceptuel, des questions de recherche, hypothèses, zones problématiques et variables clés» (p.114) qu'il convenait d'introduire dans l'étude.

3.5 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Cette recherche est réalisée selon les normes éthiques reconnues de la recherche en sciences humaines. Une demande d'approbation éthique fut soumise et

acceptée au Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi avant le début du recrutement des participants (voir certificat d'approbation éthique à l'annexe 2). Le risque de participer à la recherche y est exposé. Ce risque est d'ailleurs évalué comme minimal compte tenu des outils de recherche ainsi que du type d'échantillon prévu (participants d'âge adulte aptes à donner un consentement). Leur investissement en temps représente le principal inconvénient. Dès le premier contact avec les participants, les objectifs et les modalités de la recherche furent présentés et discutés. De plus, tous les participants ont confirmé leur accord à contribuer à la recherche en signant un formulaire de consentement avant le début de l'entrevue.

Une attention particulière a été accordée afin de conserver l'anonymat des participants. Aucune donnée nominative ne se retrouve ni dans le matériel colligé ni dans ce rapport.

3.6 LIMITES DE LA RECHERCHE

Cette recherche ne permet pas de généralisation des résultats. Cependant, elle contribue à l'exploration d'une réalité peu documentée dans la littérature contemporaine. Il importe de spécifier que l'échantillon, relativement de petite taille, n'est pas statistiquement représentatif de la population. Les résultats obtenus concernent strictement les individus sélectionnés pour participer à la recherche. Malgré le petit nombre, il est possible de relever certaines tendances, mais non d'étendre les résultats à l'ensemble de la population. Les connaissances produites

aideront à se familiariser avec la dynamique sociale singulière des villes minières québécoises et à alimenter les réflexions sur la transition de ces communautés vers une autre économie.

Le prochain chapitre expose les principaux éléments qui sont ressortis des entrevues sous deux thématiques dominantes : l'individu et la relation qu'il entretient avec le territoire et la collectivité.

CHAPITRE IV

DESCRIPTION ET ANALYSE DES DONNÉES

L'ensemble des données recueillies lors des entrevues est présenté et analysé dans ce chapitre. Les informations obtenues sont regroupées en deux grands thèmes. Le premier, le parcours du participant, rassemble les paramètres propres à l'individu ; les motivations, les perceptions et les difficultés. Cette section met aussi en lumière le contraste entre les notions d'éloignement et d'isolement. Le second thème, la dynamique sociale, conceptualise la relation du participant avec la communauté et le territoire. Leur vision de l'avenir et du développement de la collectivité s'y retrouve également. Afin de faciliter l'établissement de liens, les données sont présentées et analysées en simultanée.

4.1 PARCOURS DES PARTICIPANTS

4.1.1 MOTIVATIONS À HABITER À MATAGAMI

Les données recueillies suggèrent deux catégories d'arguments pour demeurer à Matagami. Une regroupant des variables concrètes telles que le travail et les spécificités géographiques et une seconde où l'on retrouve des éléments moins tangibles comme la proximité des gens et le sentiment de « grande famille ».

MOTIVATIONS PROFESSIONNELLES

La variable *travail* est celle évoquée le plus fréquemment. Par contre, une différence appréciable divise les participants ; certains travaillent à Matagami pour y vivre alors que d'autres vivent à Matagami pour y travailler. Pour plus de la moitié des participants, les caractéristiques du travail retrouvées à Matagami sont décisives dans le choix de leur demeure. Une partie d'entre eux évoque les opportunités de travail attrayantes alors qu'une seconde met l'emphase sur les rémunérations substantielles proposées par les employeurs. Ce sont plus particulièrement ceux dans les tranches d'âge inférieures qui ont développé le sujet des opportunités de carrières. L'un d'eux met en évidence l'attrait éphémère de Matagami pour les jeunes professionnels :

Je pense que je suis rendu là, après deux-trois ans. J'suis pas le seul dans cette situation, je regarde la moyenne des jeunes de mon âge, ceux qui sortent de l'université et c'est pas mal ça, deux, trois ans à Matagami. Ensuite, ils ont pris l'expérience nécessaire pour se trouver un travail ailleurs. [...] Pour les métiers, c'est différent un peu. Il y a beaucoup de gens qui viennent de l'Abitibi ou d'ici, eux sont sur les chiffres. [...] En étant sur des chiffres, ils peuvent vivre ailleurs. Moi, c'est évident, en faisant du lundi au vendredi, ça fait son temps.¹²

Alors qu'un second décrit sa perception du marché du travail d'une tout autre manière :

Je prends juste au travail. Tu vas rentrer à un poste, je ne sais pas, un poste d'entrée de jeu dans une entreprise et dix ans après et des fois même moins, tu peux quasiment déjà être directeur de cette entreprise ou de cet organisme. [...] Tas une possibilité d'avancement que tu n'as pas nécessairement ailleurs parce qu'il n'y a pas de main-d'œuvre ici.¹³

¹² Entrevue n° 10

¹³ Entrevue n° 4

Un autre témoignage dépeint un autre type de situation en emploi :

Professionnellement, c'est intéressant parce que n'étant pas des gros organismes, tu es le généraliste de l'ensemble de ce que tout le monde accomplit et ça permet de toucher à plein de trucs. [...] Aussi, le fait qu'il y ait peu d'organismes ou d'entreprises dans le Nord, ça fait qu'il y a beaucoup d'ouverture et de possibilités et de proximité.¹⁴

D'autres répondants spécifient que sans emploi, ils ne pourraient pas résider à Matagami, toutefois ils allouent à ce paramètre une position secondaire. Les possibilités en emploi ont attiré à Matagami la majorité des participants n'y étant pas nés, soit pour leur travail, soit pour celui d'un membre de leur famille.

Le facteur *travail du conjoint* a été cité fréquemment. La qualité de l'emploi offert au conjoint, souvent associé aux conditions salariales, semble une motivation appréciable. Un des participants explique cette réalité :

[...] la seule raison qui fait que je suis venue ici c'est parce que mon conjoint avait un job et qu'il allait gagner trois fois plus que ce qu'il gagnait [...].¹⁵

Pour d'autres, malgré les incitatifs financiers, le conjoint refuse, ou est dans l'impossibilité de vivre à Matagami. La problématique du conjoint vivant à « l'extérieur » est discutée dans les cas où le conjoint ne peut exercer sa profession à Matagami. Un individu explique qu'il gère cette situation grâce à son horaire sur rotation : « [...] je vais la retrouver pendant mes off. Je suis sur le 5-4. »¹⁶

Ces données suggèrent que le travail a une fonction décisionnelle dans le choix de la résidence pour les participants de l'étude. Elles illustrent aussi le caractère

¹⁴ Entrevue n° 5

¹⁵ Entrevue n° 1

¹⁶ Entrevue n° 3

momentané de la vie à Matagami pour plusieurs, notamment les jeunes professionnels. Ces derniers viennent à Matagami pour acquérir de l'expérience et la réalité du territoire et du marché du travail donnent à cette expérience une plus-value considérable à leurs yeux ; Matagami est une étape requise à leur carrière. Cette carrière qui se poursuivra, de toute évidence, dans un autre endroit. Pour d'autres, Matagami est l'occasion d'atteindre rapidement le haut de la pyramide hiérarchique. Les données illustrent deux types d'ambition de carrière qui ont un impact sur le tissu social de la ville.

De plus, les éléments recueillis laissent sous-entendre une certaine limite quant aux opportunités de travail du conjoint *accompagnant l'autre*. Ces résultats suggèrent que le marché de travail peu diversifié et les horaires sur rotation sont un frein à l'établissement de familles sur le territoire tout en favorisant une population flottante (*fly-in fly-out*, ou dans une version plus locale, *drive-in drive-out*).

À l'instar des villes minières, Matagami a une population relativement homogène. Il est fréquent de rencontrer des hommes venus travailler à la mine, des femmes ayant suivi leur conjoint et des jeunes diplômés à la recherche d'une première expérience de travail. Si les mines font miroiter à plusieurs un niveau de vie supérieur à la moyenne, l'éloignement, quant à lui, propose d'intéressantes opportunités de travail aux jeunes professionnels. L'échantillon retenu relève ces réalités.

MOTIVATIONS PERSONNELLES

Après le travail, la proximité et l'accessibilité à la nature sont répertoriées quant aux avantages à vivre à Matagami. Pour la majorité des répondants, les loisirs en plein air meublent une bonne partie de leur temps hors travail. Les caractéristiques géographiques de la ville de Matagami, isolement par rapport aux autres établissements humains et éloignement des pôles urbains, donnent un accès privilégié aux lacs, rivières et forêts. La totalité des individus interviewés souligne que le salaire obtenu à Matagami lui permet d'être confortable et de combler l'intégralité de ses besoins matériels. Un participant résume bien ces deux aspects :

Tsé la chasse, la pêche, on fait de la motoneige, du bateau, c'est pour ça que je disais que tout est à proximité. J'aurais pas cette vie ailleurs. Je veux dire, j'aurais pas un chalet comme j'ai là, j'aurais probablement pas des skidoos, des bateaux, des quatre roues ... j'aurais une méchante belle hypothèque par exemple !¹⁷

L'appropriation et l'utilisation du territoire se révèlent capitales pour beaucoup de participants. D'ailleurs, l'un d'eux affirme : « [Matagami c'est] ma petite ville, c'est mon lac, surtout. Pas de lac, je pense pas de rester icitte »¹⁸. Cette cohabitation avec la nature s'avère intimement liée au sentiment d'être chez soi.

En supplément, les participants soulignent que la ville de Matagami organise plusieurs activités et assure le bon maintien des infrastructures de loisirs. La totalité de l'échantillon reconnaît que les activités et infrastructures rendues disponibles ne sont pas proportionnelles à la taille de la population : les activités offertes sont

¹⁷ Entrevue n° 4

¹⁸ Entrevue n° 9

nombreuses par rapport au nombre d'habitants. De surcroît, elles sont perçues par les participants comme peu dispendieuses et, par conséquent, facilement accessibles à l'ensemble de la communauté.

L'étude des résultats confirme que bien que la plupart des répondants évoquent positivement la proximité et l'accès à un vaste territoire naturel peu affirment que cette composante soit un motif prioritaire pour résider à Matagami. Par contre, cet élément est cité généreusement et positivement. « Vivre dans le bois » n'est en rien accessoire à la vie de ces individus. L'expression « vivre dans le bois », utilisée par les participants, traduit la réalité géographique de la ville de Matagami. Pour la majorité des participants, cette particularité représente un avantage.

ÉLOIGNEMENT : PERCEPTION ET SENTIMENT

L'ensemble des participants reconnaît la petite taille de la ville et la distance qui les sépare des autres collectivités territoriales. Toutefois, beaucoup y voient un avantage. Pour certains, l'éloignement suggère un mode de vie plus lent où tout est accessible. À ce titre, les participants parlent d'absence de trafic, du temps de navettage négligeable, de l'accessibilité quasi immédiate à l'ensemble des services de santé, de la facilité à pratiquer leurs loisirs quotidiennement et d'un concept de « file d'attente » pratiquement inexistant. Beaucoup relie ces éléments à leur niveau de stress très faible comme l'énonce l'un des participants :

[...] on est pas incommodé par : il y a trop de monde, tout est compliqué, tout est long, tout est .. Que tu ailles à l'hôpital, à la SAQ,

à la caisse, tout est rapide. La paix. T'attends pas après rien. T'as pas de stress. La paix. C'est vraiment le mot.¹⁹

À cela, les participants qui ont des enfants en bas âge ajoutent qu'il règne un sentiment de sécurité à Matagami :

Tsé, tu envoies tes petits à l'aréna pis je suis pas inquiète. Si y'arrive de quoi, y'a une maman qui va s'en occuper. Autant que, si moi je suis en quelque part, je vais m'occuper des petits des autres.²⁰

Par contre, si la situation géographique signifie une certaine quiétude, l'éloignement implique aussi une certaine proximité entre les individus. En effet, les contacts entre les Matagamiens sont continuels et inévitables puisque les possibilités et les lieux de rencontre sont peu nombreux. Les individus entrent donc tous, obligatoirement, en interrelations à des degrés différents. Par contre, les données exposent que ces contacts inévitables n'aboutissent pas forcément à des relations durables.

Bref, pour plusieurs, l'éloignement est un paramètre à considérer, mais non une barrière. En effet, la majorité rapporte qu'elle transforme ses sorties obligatoires dans les grands centres, faute de pouvoir répondre à ses besoins à Matagami, en opportunités :

Si la distance devient une barrière à Matagami, tu es malheureux longtemps. [...] de ne pas avoir le choix de descendre pour consommer tout ce que tu veux, fait en sorte que tu le transformes en opportunité. Tant qu'à faire trois heures de route, on va aller magasiner, on va aller au restaurant, on va aller ... pis ça va nous coûter 1000 \$ pour une fin de semaine.²¹

¹⁹ Entrevue n° 4

²⁰ Entrevue n° 8

²¹ Entrevue n° 5

Tous ceux qui ont déclaré convertir leurs sorties de la ville en opportunités ont spécifié qu'ils avaient les moyens pour en profiter. À nouveau, les conditions salariales avantageuses offertes à Matagami sont mises en évidence. Cependant, l'offre de biens et services inférieure à la demande entraîne inévitablement une situation de fuites commerciales.

En somme, l'analyse des données démontre que, pour la majorité des informateurs, l'éloignement est avant tout lié à une notion d'accessibilité. Ils peuvent accéder à ce qui est prioritaire pour eux, ce qui les pousse à demeurer à Matagami. Il est principalement question d'accessibilité en emploi, à la nature et, dans une moindre mesure, aux services de base. Aux dires de l'ensemble de l'échantillon, le reste se trouve au « Sud ».

4.1.2 DIFFICULTÉS À HABITER À MATAGAMI

Deux types de difficultés à habiter à Matagami se dégagent des entrevues. Il est avant tout question d'absence de choix et deuxièmement, de difficulté d'intégration pour les nouveaux arrivants. De plus, lorsque la distance géographique est perçue négativement, les participants distinguent isolement et éloignement.

ABSENCE DE CHOIX

L'absence de choix est la raison qui est citée le plus fréquemment quant aux points négatifs à résider à Matagami. Les participants la détaillent par une

insuffisance de services commerciaux, une maigre offre culturelle, une absence d'établissement postsecondaire, peu d'alternatives professionnelles et un manque de ressources afin de développer le plein potentiel des jeunes de Matagami. L'offre d'enseignement spécialisé (musique, sport, sciences, programmes internationaux) pour les jeunes étant limitée, il semble plus complexe de démontrer aux jeunes l'ensemble des possibilités qui s'offrent à eux. Un participant relate son expérience:

Ma fille réussissait très bien à l'école, je voulais lui offrir d'autres possibilités qu'on n'a pas ici. Parce qu'ici, c'est vraiment ... t'as pas de choix de cours, tu fais ton 4 et ton 5 fort ou pas fort. Je sais qu'il y a des écoles qui font des gros projets. L'international qu'ils appellent. On n'a pas ça ici. On n'a pas de gros calibres sportifs non plus. Je voulais qu'elle apprenne le piano, moi je voulais apprendre la guitare.²²

De plus, le fait de ne pas retrouver d'établissement postsecondaire sur le territoire rend moins accessible le perfectionnement en plus d'accentuer la migration de plusieurs individus désirant aller chercher de nouvelles compétences professionnelles.

Cette réalité est expliquée par un participant :

[Le problème] c'est de ne pas avoir d'université, pas de cégep. Ça, pour moi, je trouve ça super dommage. [...] d'après moi, y'a beaucoup de gens qui partent pour cette raison-là, pour aller étudier. Et probablement qu'on aurait plus de facilité à garder du monde s'ils pouvaient se former directement ici.²³

Bref, l'absence de diversifications dans les biens et services offerts fait l'unanimité. Néanmoins, ils sont nombreux à insister sur le point que ce qui est mis à leur disposition est grandement satisfaisant. Pour eux, l'analyse coût-avantage pèse en faveur de Matagami ; ils auraient trop à sacrifier s'ils quittaient la ville. Ce qui

²² Entrevue n° 8

²³ Entrevue n° 4

appui l'énoncé fait précédemment : ils ont accès à ce qui est prioritaire pour eux. Une plus grande diversité dans l'ensemble des biens et services disponibles à Matagami serait appréciée, mais non obligatoire. Ces manquements apparaissent secondaires au bien-être des participants.

INTÉGRATION À MATAGAMI

La problématique de l'intégration des nouveaux arrivants a été discutée à maintes reprises ; autant par des natifs que par des expatriés. À leurs dires, la lacune au niveau de l'intégration des personnes à Matagami est un obstacle à l'établissement de nouveaux ménages. Le nombre restreint d'endroits pour socialiser complique la tâche d'intégration à Matagami :

[...] ici, à Matagami, tu vas me dire faute d'endroits sociaux, mais tout ce passe dans les milieux, dans les maisons. [...]Ça fait longtemps que je dis à la ville de Matagami de créer ces endroits-là. C'est correct et c'est normal qu'il n'y ait pas une entreprise privée qui décide de se partir un Second Cup ici, c'est totalement compréhensible. Mais si le privé ne le fait pas et qu'on se rend compte que c'est là-dedans qu'il y a des liens qui sont faits... y'a ben quelqu'un qui va falloir qui fasse ce job-là.²⁴

Selon beaucoup de répondants, l'inclusion passe essentiellement par le travail. Nombreux avancent que la majorité de leurs liens ont pris forme dans leur milieu de travail. Il apparaît la plateforme privilégiée à la création des réseaux sociaux. Les relations professionnelles se transforment donc, au fil du temps, en relations personnelles. Plusieurs affirment que la taille de la municipalité y joue un rôle considérable, mais ajoutent aussi que la mine, comme employeur principal, a

²⁴ Entrevue n° 5

également un impact direct sur les réseaux sociaux par sa dynamique de travail. Les vingt-quatre heures d'opération en continu et les horaires sur rotation imposent un emploi du temps opposé pour plusieurs salariés. Finalement, plusieurs participants expliquent que l'intégration dans une petite ville comme Matagami peut être difficile, les groupes déjà en place étant relativement hermétiques :

[...] je pense qu'ici, c'est des cliques. Je pense que c'est ça qui rend difficile de connaître des gens, de créer des liens. Si t'arrives ici et que tu connais personne, je pense qu'effectivement ça peut être hyper rushant. [...] contrairement à ailleurs où tu vas passer, ben je veux dire, tu te caches dans le décor, personne te remarque. Tandis qu'ici, à Matagami, quand il arrive un nouvel arrivant, tout le monde le sait. [...].²⁵

Indépendamment de ces facteurs, quelques participants affirment avoir un faible intérêt à s'intégrer puisqu'ils quittent systématiquement la ville lorsqu'ils ne travaillent pas ou encore, ils quitteront définitivement la ville à court ou moyen terme.

En somme, les informations collectées supposent une population sensiblement fermée à l'arrivée de nouveaux résidents. Un endroit où il est difficile, pour un *étranger*, de prendre sa place. Par contre, lorsque cet *étranger* projette quitter la ville à court ou moyen terme, la question de son intégration peut devenir illusoire. Pourquoi s'engager dans des relations durables alors que la ville de Matagami est une place transitoire ? À l'inverse, pourquoi investir dans des liens plus profonds avec des nouveaux résidents puisqu'ils partiront éventuellement ?

²⁵ Entrevue n° 4

ISOLEMENT : PERCEPTION ET SENTIMENT

Peu de participants à la recherche définissent la réalité géographique de Matagami comme un milieu isolé. Ceux qui utilisent cette expression le font ponctuellement et seulement lorsqu'il est question de leur famille et de leur réseau social. Ce sont tous des gens qui proviennent de l'extérieur. Cet isolement qui semble négatif par moment, devient prisé à d'autres occasions :

C'est unique, on est isolé, on est en nature. Mais ça joue aussi contre la ville en elle-même. On est loin, on n'a pas tous les commerces, pas la variété des grands centres. Ça joue contre. La proximité de la nature, la chasse, la pêche, le plein air est aussi un point positif; en ville, on est dans le bois. [...] Il y a aussi la famille et les amis qui me manquent. C'est difficile d'aller en quelque part. Aussitôt qu'on veut sortir, c'est minimum deux heures.²⁶

Ces données permettent de déduire que l'éloignement des grands centres ne signifie pas, pour la majorité des participants, qu'ils se sentent isolés, du moins non en permanence. Pour beaucoup d'individus rencontrés, l'éloignement est perçu plus positivement que négativement. Pour plusieurs, cette distance qui les sépare du reste de la province confère un caractère exotique et unique à la collectivité d'où résulte un sentiment positif d'être différent. Il demeure que cet éloignement est en grande partie responsable de la faible offre de biens et de services et que ce manque de choix a été analysé comme l'un des principaux désavantages de la vie à Matagami.

²⁶ Entrevue n° 10

4.2 DYNAMIQUE SOCIALE

Chaque participant a son histoire et ses raisons pour demeurer dans le Nord-du-Québec. Ces paramètres ont un rôle indissociable dans le degré de participation à la vie collective. Ces raisons et ces histoires qui motivent les gens à s'établir à Matagami conditionnent la dynamique sociale. Cette dynamique singulière est affectée par la perception du passé, du présent et du futur de chaque habitant. Elle se dessine à travers leur mémoire commune, le type de symbole qu'ils associent à la ville et leur conception et participation à son futur.

4.2.1 PASSÉ : MÉMOIRE COLLECTIVE

Les événements forgent un territoire. La connaissance et l'association aux éléments du passé ont un impact sur l'identité de la communauté. La dépendance de Matagami à la grande entreprise et aux grands projets a imposé et impose toujours, une pression extrême sur la dynamique de la ville, parfois positive, parfois négative. Certains participants se remémorent les années où l'offre de service était décuplée. Les années où il y avait, entre autres, deux épiceries, un commerce de vêtements et une chaîne de restauration rapide. Ces années où la population se comptait en milliers. Cependant, ce sont particulièrement les passages difficiles qui semblent rester en mémoire. Le creux causé par la fermeture de la mine Bell-Allard en 2004, sans aucune annonce d'ouverture d'une nouvelle mine, ainsi que la fermeture du village voisin de Joutel, ont laissé leur marque. Bien que beaucoup de participants espèrent que Matagami ne subira pas le même sort, la plupart sont réalistes :

Matagami est vulnérable. Un participant se souvient de Joutel et de la période difficile débutée en 2004 :

Mais on est tellement au fait que ça peut planter demain matin et c'est arrivé ailleurs. Joutel [...] il y avait quand même une couple d'habitants là et c'était wow. [...] et la woop, la mine a fermé et c'est fini Joutel. Là tu passes et les trottoirs, la pelouse pousse au travers ... tsé la nature est en train de reprendre sa place, c'est pas possible. [...] C'était un peu ce questionnement-là il y a 12 ans, 10 ans peut-être parce que si y'a plus de mine, y'a plus d'employés, les maisons sont pas pleines. Même chose pour Eacom, y'a plein de petits commerces qui ne survivent pas si tous ces gens-là habitent pas Matagami. Non, d'après moi Matagami, sans ces deux industries primaires, ça n'existe plus. Ça fait comme Joutel un peu.²⁷

La fragilité de la ville de Matagami, associée aux aléas de l'économie des ressources naturelles, maintient la population dans une constante incertitude. Un participant analyse la situation :

Je crains qu'on va revivre un autre creux. Pis ce qui est surtout inquiétant, c'est qu'après avoir vécu celui de y'a x nombres d'années, je croyais qu'on développerait d'autres choses. En fait, ça avait beaucoup été mis sur la table, des entreprises de 2^e et 3^e transformations et qu'on ... et non, ça pas été ça. Je pense que c'est venu assez bas, qu'ils ont dit « faut absolument faire ça », mais en même temps, c'est revenu et c'est tellement bien revenu qu'on a rechaussé nos vieilles pantoufles et on n'a pas été de l'avant avec ça.²⁸

Outre l'incertitude acquise des événements du passé, les caractéristiques associées à une ville de compagnie ont influencé l'évolution de la ville. L'accès à la propriété a souvent été souligné lors des entrevues. Selon les participants, cet événement est fondamental au processus d'appropriation et d'appartenance pour la ville de Matagami. Un participant explique ce point en le reliant à l'épisode de 2004 :

²⁷ Entrevue n° 4

²⁸ Entrevue n° 4

Ce qu'il faut savoir avec Matagami, c'est que la mine était propriétaire de tout et des maisons. Quand les gens sont arrivés à Matagami, personne n'était proprio de sa maison, tout le monde louait. [...]. Les gens en 2004, ça faisait juste sept ans qu'ils étaient proprio de leur maison, ils n'avaient pas vraiment fait de réno parce que ce n'était pas à eux avant. [...] Quand tu n'es pas propriétaire, tu ne fais pas de rénovation, t'entretiens pas ta maison, tu ne te l'appropries pas. En 1997, les gens ont commencé à s'approprier leur maison. Mais en 2004, il n'y avait pas encore un sentiment d'appartenance, de fierté, c'était encore un village minier où on venait juste de s'approprier les maisons. Sept ans dans la vie d'une ville, c'est pas long.²⁹

De plus, cette réalité immobilière a eu des conséquences sur la structure de la population. Un participant le mentionne précisément :

Ça, c'est une affaire par contre qui a failli échapper à la ville de Matagami. Parce que c'est une ville minière et du moment que tu atteignais ta retraite, comme tu habitais dans une maison de la mine, quand tu atteignais ta retraite, fallait que tu t'en ailles. Fallait que tu laisses ta maison à l'autre qui venait te remplacer. Ça, ça a fait un gros vide par rapport à tout. Tsé une société y'a des jeunes, des moyens et des vieux. [...] Tout le monde avait la perspective d'aller vieillir ailleurs parce que c'était impossible de vieillir ici.³⁰

La mise en commun de ces données met en évidence un passé qui demeure en mémoire et l'importance de l'accès à la propriété dans l'appartenance à un lieu. Les résultats illustrent l'impossibilité de vieillir à Matagami comme une limite au développement de la collectivité. La vente des « maisons de la mine » aux particuliers a favorisé un investissement en temps et en argent dans les demeures. Une étape importante dans l'appropriation et l'ancrage à leur milieu : l'opportunité de demeurer à Matagami à la retraite existe. Cependant, cette étape annonce aussi un certain désengagement de la mine dans le développement de la ville.

²⁹ Entrevue n° 6

³⁰ Entrevue n° 2

À l'image de la collectivité, les participants de la recherche sont des individus ayant un degré d'attachement à la ville, un désir d'y demeurer et une association au passé très variable. D'ailleurs, plusieurs expatriés ont affirmé avoir ignoré l'existence de la ville de Matagami avant d'y déménager. Pour certains, les éléments du passé demeurent abstraits ; ils sont détachés de l'histoire de la collectivité. Par contre, ceux qui ont traversé les moments difficiles et qui ont vu la ville se relever gardent espoir. Ils sont, pour la plupart, prêts à tout tenter pour demeurer à Matagami. Par leurs réponses, ces derniers démontrent une acceptation quant à la limite de consommation possible à Matagami. Le manque de diversification dans l'offre de biens et de services devient secondaire. Toutefois, un doute, lié à l'incertitude du marché des ressources naturelles et la dépendance à une seule industrie, plane continuellement sur Matagami. L'insécurité quant au futur est réelle et connue de la population ; la ville est dépendante de la demande mondiale en métaux.

4.2.2 PRÉSENT : SYMBOLES ET REPRÉSENTATIONS

Les données issues des rencontres avec les participants font ressortir deux types de relations entre les individus et leur milieu. Certains se voient de façon quasi permanente à Matagami alors que d'autres considèrent la ville comme un lieu transitoire.

RÉSIDENTS PERMANENTS

Certains répondants personnifient la ville comme leur maison, leur famille. Un des répondants ayant quitté la ville pour une courte période, exprime ce sentiment :

*T'es pas de la visite juste dans ta famille, t'es de la visite dans la ville. Tout le monde est content de te voir. [...] Je le sens vraiment comme une famille. Comme si Matagami c'était une maison et tous les habitants étaient un peu notre famille.*³¹

Pour la plupart d'entre eux, être chez soi va bien au-delà de l'incontournable voisinage, ils y incluent les éléments physiques à proximité. La forêt, les lacs et les rivières font partie intégrante de leur *maison*. Plusieurs de ce groupe sont nés à Matagami. Pour eux, Matagami est aussi un lieu de développement personnel associé à leur histoire de vie. Cela intensifie la symbolique du lieu. On le perçoit dans ce passage d'une discussion orientée sur la fermeture de la ville de Matagami :

*Moi, j'aurais une peine d'amour. Je perdrais un être cher. Moi, c'est comme si je perdais mon père une autre fois, en plus de perdre mon job. [...] C'est tous mes souvenirs, tout mon cheminement, toute ma vie.*³²

En faisant référence à la fermeture du village de Joutel, un second participant confirme qu'il « partirai[t] quand on mettrait la clef dans la porte du village »³³. Il y a ici une démonstration de l'attachement que certains portent à la ville, mais aussi une acceptation de sa fragile pérennité. Un participant l'explique :

Je pense vraiment que Matagami, si y'a pas de mines, pas Domtar ... Eacom, c'est fini. Je suis vraiment consciente que ça peut arriver, autant dans dix ans que dans vingt ans. Mais [...] je suis comme prête à tout risquer jusqu'à temps de dire, bon ok ... pis on s'entend qu'on pourrait même perdre nos maisons pis devoir tout recommencer. [...]

³¹ Entrevue n° 8

³² Entrevue n° 8

³³ Entrevue n° 4

*Faudrait vraiment que ça aille mal, faudrait vraiment que j'aie vu tout l'ensemble des possibilités avant de dire que je m'en vais.*³⁴

Comme mentionné précédemment, peu de répondants se disent intéressés à sacrifier ce que Matagami leur amène pour s'établir près des grandes agglomérations ou encore pour sécuriser leur futur. Toutefois, un nombre minime espère y finir ses jours. Certains envisagent quitter à la retraite alors que d'autres demeurent indécis.

RÉSIDENTS TEMPORAIRES

De leur côté, ceux qui associent Matagami à un lieu transitoire définissent la ville à l'aide d'expressions telles *école*, *tremplin* et *lieu d'apprentissage*. La représentation de ce lieu est beaucoup plus rationnelle. Elle réfère à une étape de vie, souvent une étape professionnelle. Certains individus emploient systématiquement l'expression *travailler* lorsqu'il est question de leur vie à Matagami. À leurs yeux, il y a une distinction entre le lieu de travail et le lieu de vie. Malgré cela, aucun de ces individus ne manifeste un besoin imminent de quitter Matagami. Ce passage fait état de cette réalité:

*Je sais que je vais pas faire ma vie ici. Je ne m'achèterai pas de maison. Je vais pas investir ici. [...] Ce qui est difficile à réaliser à Matagami, c'est qu'on a une vie en dehors du travail. Mais je pensais jamais faire plus qu'un an ici et j'en suis presque à ma troisième année.*³⁵

En effet, quelques répondants sont venus temporairement à Matagami et y sont toujours après plusieurs années. Ces derniers affirment que l'acceptation d'habiter

³⁴ Entrevue n° 4

³⁵ Entrevue n° 10

dans une ville éloignée de cette taille s'est faite parallèlement avec le moment où ils sont devenus propriétaires ; le côté temporaire s'est tranquillement effacé. Il apparaît donc possible de retenir ces individus, mais encore une fois, l'accès à la propriété y est essentiel.

Toutefois, l'investissement dans l'immobilier semble problématique pour les gens qui désirent s'établir à Matagami. Le manque de logements convenables et la valeur du parc immobilier y font obstacles comme le témoigne un répondant :

La minute que quelqu'un veut s'en venir vivre icitte, y'a pas de logements. La ville y répond : si tu vas rester à Val-d'Or parce que tu as une nouvelle job, tu vas te bâtir une maison ? Oui. Mais si je me fais construire une maison à Val-d'Or à 250 000 \$, ben elle va valoir au moins 250 000 \$. Icitte tu fais ça, elle va valoir 150 000 \$. [...] Une maison, partout ailleurs dans le Québec, c'est un investissement, ici c'est un placement à risque.³⁶

L'héritage d'un urbanisme utilitaire est un irritant pour d'autres participants étant venus chercher la tranquillité et la nature à Matagami. L'un d'eux l'explique :

Je suis venu chercher [la nature] avec le rêve romantique que j'allais habiter avec au moins un peu de forêts autour de moi pis en vérité, on est tous dans des cabanes à lapins. [...] On a des terrains grands comme ma main et on n'a pas le droit de rien. [...] Alors que de l'espace, si on pouvait l'exporter, on aurait un marché florissant. [...] À partir du moment où tu décides de laisser Matagami ouvert, on décide de rester et d'exister et de perdurer dans le temps, offre quelque chose qu'ailleurs, Terrebonne, Joliette ou Laval, sont pas capables d'offrir. De l'espace.³⁷

Bref, bien que certains affirment n'être à Matagami que de passage, aucun ne démontre une impatience à quitter la ville. Par contre, les données font ressortir des

³⁶ Entrevue n° 8

³⁷ Entrevue n° 5

lacunes en ce qui concerne l'immobilier, tant au niveau de la valeur des propriétés que de l'aménagement urbain. Pour les participants, ces problématiques ont un impact considérable sur la rétention et l'attraction des individus.

ENGAGEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ

Trois types d'engagements collectifs sont relevés dans le matériel colligé ; un guidé par le bien-être et le désir des répondants, un second qui se réalise dans le cadre du travail et un dernier qui a pour fondement le bien-être de la communauté. Le type de participation est, dans la presque totalité, tributaire de la raison pour laquelle l'individu demeure à Matagami.

Les répondants étant à Matagami uniquement pour le travail s'engagent personnellement seulement dans le cadre professionnel. Matagami est un espace fonctionnel de travail et les implications doivent profiter à la carrière. Ces derniers ne démontrent que peu d'intérêt à participer à l'effort collectif pour dynamiser le milieu.

Certains participants confirment s'impliquer dans la collectivité pour maintenir des services existants ou pour diversifier l'offre. Toutefois, beaucoup avouent s'engager principalement pour leurs propres intérêts. Ce qui, parallèlement, aide à conserver et améliorer la qualité de vie à Matagami.

Quelques participants ont formulé que l'implication dans la collectivité prend une orientation différente dans un endroit comme Matagami. Pour eux, tout est

encore à faire à Matagami, tout est à créer. Ainsi, il est question de monter ses propres activités et d'en faire profiter les autres. Un participant le résume :

[...] si chacun qui veut quelque chose, ou qui a un talent, ou un intérêt donnait 5 % de son temps pour faire bénéficier la communauté, la collectivité, de son passe-temps ou de sa passion, il y en aurait des activités. C'est vrai qu'en ville t'es pas obligé de faire ça parce qu'il y a quelqu'un qui fait la piastre sur ton dos. Ici, y'a personne qui fait de l'argent sur le dos de personne, mais faut que chacun mette l'épaule à la roue. [...] Quelqu'un m'a dit un jour : À Matagami, quelqu'un qui dit qu'il n'y a rien, c'est quelqu'un qui veut avoir tout, tout cru dans le bec.³⁸

Par ces dires, les participants exposent tout le potentiel de Matagami. Un potentiel élevé, mais qui demande nécessairement un certain travail à moyen et long terme.

L'analyse de ces résultats met en relief, une fois de plus, deux des grandes catégories d'individus dans la communauté de Matagami : ceux qui y vivent, ceux qui y passent. Les participants qui considèrent Matagami à court ou moyen terme démontrent un désintéressement quant à la vitalité du territoire. Ils sont présents pour y travailler et quand l'expérience gagnée sera suffisante, ils s'en iront. L'appartenance au territoire n'est pas instantanée, le temps y étant nécessaire. De plus, les données suggèrent un enjeu au niveau de la rétention des nouveaux arrivants sur le territoire en lien avec l'immobilier. Comme quelques participants le mentionnent : *il faut habiter le territoire pour le développer.*

³⁸ Entrevue n° 5

4.2.3 FUTUR : DÉVELOPPEMENT LOCAL ; PERCEPTION ET IDENTITÉ LOCALE

Le futur est tributaire du présent et du passé. Les informations précédentes suggèrent une certaine division au sein de la collectivité. Par conséquent, une vision commune de l'avenir apparaît difficilement applicable à l'ensemble de la collectivité.

Le manque d'identité locale est souligné à quelques reprises par les participants. L'un d'eux le formule explicitement :

Ce qui manque à Matagami, ça n'a rien à voir avec les champs de développement. C'est en lien avec l'identité locale. Ce qui manque c'est une identité et de se promouvoir comme quelque chose. [...] On n'a pas de ligne directrice dans le message qu'on envoie. On est Matagami, Nord-du-Québec. Mais on est quoi ? On a eu « Matagami une affaire de cœur », « Matagami la porte de la Baie-James ». Mais on est quoi ? On fait quoi ? C'est quoi Matagami ? On se positionne comment régionalement ? Parce que des espaces à perte de vue, il y en a partout en région, partout en Gaspésie, partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Partout aussitôt que tu sors de l'île de Montréal.³⁹

La faible identité locale, la force de travail mobile élevée et la dépendance économique créent, chez les participants, une image rarement optimiste de l'avenir de la ville de Matagami. Certains soutiennent que le futur doit se bâtir autour de l'attraction et la rétention de la population à Matagami comme le rappelle un participant :

Si des gens habitent le territoire, tu peux le développer. Tu peux développer d'autres offres de services, une offre culturelle, d'autres sports, mais si les gens arrivent et se sauvent après deux ans, tu as beau développer ce que tu veux, tu ne pourras pas le maintenir.⁴⁰

³⁹ Entrevue n° 6

⁴⁰ Entrevue n° 6

Pour nombreux répondants, le bassin de population est une des principales faiblesses au développement. Pour eux, il fait obstacle tant au niveau social qu'économique.

Finalement, plusieurs répondants ont mentionné l'importance de l'implication des principales industries quant à la pérennité de la ville. Pour certains, la responsabilité du développement social et économique repose, encore aujourd'hui, sur l'entreprise privée :

« Tant et aussi longtemps que les industries vont s'impliquer, ça va être beau. C'est les seules dépenses qu'ils ont pour garder la ville ouverte. Y'ont rien à payer [...] faut ben qu'ils s'impliquent en quelque part s'ils veulent garder leur monde. »⁴¹

Ces données sur l'avenir de Matagami révèlent à nouveau une certaine inquiétude chez les participants. Ces derniers ont été peu loquaces à propos des possibilités de développement local dans le futur et très peu se sont prononcés quant à la position de Matagami à long terme. Une fois de plus, les résultats suggèrent que les participants sont conscients de la fragilité socioéconomique de la ville de Matagami due à la dépendance à l'industrie minière, mais aucun ne semble considérer cet élément pour quitter Matagami immédiatement. Il apparaît que les habitants de Matagami vivent dans cette incertitude depuis toujours et l'acceptent : leur vie se planifie à court et moyen terme.

⁴¹ Entrevue n° 9

CHAPITRE V

DISCUSSION SUR LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre, les résultats obtenus de l'analyse des données sont expliqués à travers les concepts théoriques d'ancrage territorial, de capital social et de développement local afin de les relier aux questions de la recherche. À cette étape, il apparaît important de rappeler que l'échantillon choisi n'est pas statistiquement représentatif et que les résultats de cette recherche ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population de Matagami. Le chapitre se termine avec une discussion sur la transition des villes minières.

5.1 ANCRAGE TERRITORIAL

Ainsi qu'il est expliqué au chapitre II, l'ancrage territorial est un concept à la fois géographique et social qui suppose une interaction entre un individu et un territoire ; le territoire organise les interactions sociales et sert à la construction du tissu social. La notion de s'ancrer au territoire va donc au-delà de celle de l'habiter. Par définition, s'ancrer signifie s'établir, se fixer, s'installer (Le Petit Larousse illustré, 2004). Fixer un objet, une personne ou encore un sentiment. L'ancrage territorial révèle une notion complexe où se rencontrent individu et territoire ; l'individu a un sentiment d'appartenance au territoire et à la collectivité. Le sentiment

d'appartenance motive les individus à s'engager à la réalisation de projets communs ; ils ont la volonté de construire, ensemble, leur milieu de vie.

Force est de constater que ce sentiment est partagé dans la population de Matagami. Effectivement, deux groupes bien distincts d'individus habitent la ville : ceux qui y passent et ceux qui y restent. Comme démontré au chapitre précédent, cette division a un impact sur le tissu social et le développement de la collectivité. Il ressort de l'analyse des données que les motivations à habiter à Matagami influencent considérablement le degré d'appartenance de chacun.

Les données recueillies démontrent que la partie de la population qui habite la ville de façon temporaire et spécifiquement pour le travail n'envisage pas son futur à Matagami. Pour ces individus, associer leur futur à la ville de Matagami est impensable ; l'ancrage au territoire reste superficiel. La représentation qu'ils se font de Matagami se limite à un espace fonctionnel de travail. Ils sont venus y chercher une expérience professionnelle et de bons salaires. En plus, les limites quant aux opportunités de travail des conjoints, liées au manque de diversification économique, semblent également compromettre l'établissement permanent de ces individus sur le territoire.

La mobilité des résidents de Matagami apparaît également favorisée par la faible offre commerciale et culturelle ainsi que l'absence d'établissement postsecondaire. En effet, la majorité n'hésite pas à sortir de Matagami pour effectuer ses achats et avoir accès à une offre culturelle. Forcément, cela contribue aux fuites

commerciales en faveur des territoires limitrophes et diminue le capital financier nécessaire au développement. Aussi, le peu de possibilités de formations et de développement professionnel à Matagami provoque un exode des jeunes dès la fin du secondaire, mais aussi une migration des individus désirant se perfectionner.

De leur côté, ceux qui affirment être établis de façon permanente à Matagami manifestent un fort attachement à la ville : ils ont une relation particulière avec le territoire. Pour la plupart, une partie de leur famille immédiate habite Matagami, ils ont connu les années de prospérité, mais aussi, *l'après Baie-James* et la période creuse amorcée en 2004. En ce sens, ils ont contribué au passé de Matagami et ce passé fait partie de leur histoire. La théorisation du territoire comme construit social, tel qu'expliqué au chapitre II, suggère qu'il découle une solidarité sociale de ce rapport avec le territoire. Une solidarité qui trouve sa force dans le lien particulier que les individus ont entre eux et avec le territoire. Cette relation semble exister surtout chez les répondants qui ont vécu les bouleversements économiques et sociaux associés au type de développement *boom and bust* décrit dans le cadre d'analyse. Ces gens sont à Matagami depuis plusieurs années. Ces résultats supposent que la dimension temporelle et le vécu de l'individu sont importants pour sceller l'attachement et l'appartenance au territoire.

Ces individus ne s'empêchent pas d'investir dans la ville par peur de tout perdre. Ils acceptent la vulnérabilité de leur milieu et consentent à vivre avec cette incertitude. Cependant, malgré leur fort degré d'attachement, plusieurs se désengagent face à la collectivité et le peu d'intérêt au renouvellement et à

l'expansion de la population semble présent. Tout comme peu d'entre eux ont l'intention de demeurer à Matagami à la retraite. Pour plusieurs, la décision de vieillir à Matagami n'est pas définitive.

À ce titre, l'héritage de la ville de compagnie a visiblement une influence sur l'ancrage au territoire. Les discussions ont fait ressortir quatre particularités propres à ce type de ville : l'urbanisme pragmatique au service de l'employeur principal, la quantité d'infrastructures de loisirs en fonction de la population, l'accès à la propriété et l'obligation de quitter la ville à la retraite. L'organisation spatiale de la ville, issue d'un désir de servir l'employeur, localise les habitations sur une superficie bien délimitée. Ce confinement, associé au développement urbain initial de *ville de compagnie*, semble un irritant à l'attachement au territoire. Les attributs physiques du territoire apparaissent peu mis en valeur. Selon quelques expatriés, cela affecte négativement l'image d'espace et de liberté qu'ils avaient initialement de la ville de Matagami.

Néanmoins, selon les résultats, c'est l'accès à la propriété qui a marqué davantage Matagami. Il apparaît directement lié à l'ancrage au territoire. L'accès à la propriété rend également réaliste la retraite à Matagami. En étant ni propriétaire et en n'ayant aucune possibilité de demeurer à Matagami à la retraite, l'appropriation du territoire comme milieu de vie était auparavant quasi impossible. Par contre, depuis que les occupants sont propriétaires, l'échéance de la vie à Matagami n'est plus dictée par l'employeur. Ce changement s'inscrit dans l'étape de transition dans le processus de développement d'une communauté mono-industrielle tel que suggéré par Rex A.

Lucas (1971). Effectivement, à ce moment, la responsabilité du développement passe de la compagnie à la population. Le désengagement de la mine, qui va bien au-delà de l'immobilier, appelle la population à se prendre en charge pour assurer sa pérennité. Si cette transition peut être perçue positivement de l'extérieur, elle semble critiquée par certains résidents. Les résultats exposent une dépendance à l'entreprise privée qui semble intégrée pour plusieurs ; la compagnie est une composante du territoire. En étant partie intégrante de l'environnement, elle conserve donc ses responsabilités face à ses employés. Pour certains, la responsabilité du développement social et économique apparaît, encore aujourd'hui, remise à l'entreprise privée. La prise en charge de son propre développement ne semble pas endossée par la totalité des membres de la collectivité.

Bref, les résultats de la recherche illustrent une population partagée en deux grands groupes. Deux groupes avec une vision et des intérêts difficilement conciliables, mais surtout, avec un degré d'attachement au territoire très différent. L'attachement au territoire varie en fonction des raisons qui les poussent à demeurer ou quitter Matagami et l'histoire qu'ils partagent avec la communauté. Le territoire ne semble pas avoir une signification commune parmi la population ; l'identité locale n'est pas définie. Ceux qui habitent temporairement la ville ont démontré un faible degré d'attachement au territoire alors que ceux qui ont grandi à Matagami, ou qui ont pris la décision de s'y établir à long terme, ont affiché un attachement grandement supérieur. Néanmoins, le discours de ces derniers est teinté de réalisme et peu ont la certitude de pouvoir passer la totalité de leur vie à Matagami. Rien ne semble certifier

qu'ils seraient prêts à se mobiliser pour entreprendre une démarche de développement local.

Les auteurs cités dans cette recherche affirment que l'ancrage au milieu permet aux communautés de se mobiliser et de poser des actions dans l'intention de renverser l'ordre social et de changer les choses. Malheureusement, les résultats démontrent peu de mobilisation quant au futur de la ville, même chez les plus attachés au territoire. Le terme acceptation, voire résignation, semble plus approprié lorsqu'il est question de l'avenir de la ville. L'ensemble de ces informations amène une réponse à la première question de la recherche : le sentiment d'appartenance et l'identification au territoire ne semblent pas suffisamment présents pour permettre la mise en œuvre d'une démarche de développement territorial et local.

5.2 CAPITAL SOCIAL

En fonction des définitions du chapitre II, le capital social représente l'ensemble des ressources liées à la possession d'un réseau durable de relations et est le résultat des relations entre les acteurs d'un même groupe. La théorie, présentée dans ce même chapitre, indique aussi que le capital social s'acquiert et se construit par un investissement de ressources économiques et culturelles. Il n'est donc pas une caractéristique intrinsèque à une communauté. Ainsi le capital social d'une collectivité se crée et se modèle à travers son histoire, sa trajectoire de développement et sa mémoire collective. À l'instar du degré d'ancrage au territoire, la division

temporaire-permanent parmi les résidents affecte la structure et la dynamique des réseaux sociaux.

Bien que l'histoire commune de Matagami soit courte, la mémoire collective hantée par les expériences difficiles et l'incertitude constante qui plane sur la ville semble relier les résidents permanents. En effet, les liens qui les unissent apparaissent relativement forts. Le souvenir et la connaissance du passé regroupent ces individus ; la nature de leurs relations revêt un caractère affectif.

En parallèle, les résultats mettent en évidence des lacunes au niveau de l'intégration de nouveaux arrivants et donc, au renouvellement de la population. Les interactions entre la population permanente et ces derniers se révèlent moins évidentes. À cela s'ajoute un désintéressement de la population temporaire ou flottante à créer des liens durables. Il y aurait donc un manque d'intérêt d'une partie de la population à investir dans la création de liens forts et dans la mise en place de réseaux ainsi qu'à intégrer la collectivité. Par conséquent, cela affaiblit le capital social de la ville de Matagami. Paradoxalement, la majorité des participants a mentionné qu'elle n'aurait pas de difficulté à obtenir de l'aide si nécessaire. Le fait de rencontrer fréquemment et obligatoirement ses collègues de travail hors du cadre professionnel a été mentionné à maintes reprises comme facteur facilitant l'établissement de liens informels. Malgré qu'il semble difficile de pénétrer les groupes établis de Matagami, l'entraide s'avère une valeur appréciable et acquise dans l'ensemble de la collectivité. Bien ancrée chez les résidents permanents, cette notion d'entraide s'apparente au concept de solidarité discuté précédemment.

Comme expliqué au chapitre II, il y a un travail d'instauration et d'entretien nécessaires à la création de liaisons durables. Un travail qui semble moins prioritaire pour les individus résidant temporairement à Matagami. En effet, ils ont moins de bénéfices à retirer de l'établissement ce type de liens. Par contre, ils ont tout à gagner à s'investir pleinement dans leur vie professionnelle. Les résultats de la recherche mettent en évidence le détachement de ce groupe en ce qui a trait au développement de la ville. Pourquoi participer au développement d'un endroit qui n'existe que pour satisfaire les aspirations et besoins professionnels ? À Matagami, ces individus sont plutôt des utilisateurs : ils assistent aux activités, profitent des infrastructures et se contentent de l'offre actuelle. Bien que le potentiel en ce qui a trait au développement et à la création d'activités ait été mentionné par certains, tout engagement à long terme semble utopique pour ces derniers. Cette réalité n'est pas sans rappeler le passé de Matagami : une place de travail et un établissement temporaire où la vie des employés est prise en charge par la compagnie. Pour ce groupe, les raisons d'habiter à Matagami sont rationnelles et, par conséquent, l'engagement à dynamiser le milieu demeure superficiel et la nature des relations sociales instrumentale.

Bref, la dynamique sociale et la structure des réseaux résultent vraisemblablement des caractéristiques singulières de la ville. L'éloignement géographique, la proximité obligée des individus et les horaires atypiques de nombreux salariés affectent les relations individuelles et collectives. Les données suggèrent un capital social amoindri par l'éloignement des visions et le degré d'appartenance des deux principaux groupes de résidents de la ville de Matagami. Pour plusieurs, les relations professionnelles prédominent et l'établissement de

relations durables est secondaire. Bien que, selon plusieurs participants, l'éloignement impose une certaine proximité entre les individus, les résultats permettent de croire que ces fréquentations obligées ne conduisent pas à des relations durables. Ces conclusions fournissent des explications à la deuxième question de la recherche soient que le capital social de la collectivité est considérablement défini par des rapports fonctionnels de travail et qu'il ne semble pas suffisamment développé au sein de la collectivité pour favoriser un développement endogène. Au final, les résultats suggèrent une difficulté quant à la mobilisation des réseaux autour d'une vision commune de développement à long terme.

5.3 DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'objectif ultime du développement local est l'accroissement du patrimoine collectif ainsi qu'il a été précisé au chapitre II. La population est la principale ressource d'une communauté : plus son appartenance, son sens de l'initiative et son goût pour l'innovation sont importants, plus elle sera impliquée dans son développement. Tel qu'il fut démontré dans les sections précédentes, le caractère transitoire de la ville de Matagami nuit à la cohésion et au sentiment d'appartenance à la communauté. Par surcroît, l'analyse des résultats laisse transparaitre que beaucoup de participants considèrent que l'éloignement assure un accès privilégié à ce qui les pousse à habiter à Matagami. En effet, les répondants ont « facilement » accès à ce qu'ils cherchent ou sont venus chercher à Matagami : travail et grands espaces naturels. Il est donc possible de prétendre à un désintéressement à s'impliquer dans

tout autre développement afin d'améliorer l'offre de biens et services et de dynamiser la ville.

Comme démontré précédemment, les résultats exposent une communauté partagée. Des idées, des sentiments et des aspirations diamétralement opposés qui interfèrent sur la volonté de développement de la collectivité. Tel qu'expliqué au chapitre II, le territoire est construit en fonction des modes d'organisation, d'interaction et de coordination des acteurs. Les résultats démontrent qu'à Matagami, le travail occupe une place fondamentale dans l'organisation de la société. Les horaires atypiques de plusieurs travailleurs, l'existence du *fly-in fly-out* et les emplois basés sur la connaissance peu disponibles sont autant d'exemples qui compromettent la mise en place de réseaux sociaux à long terme. Les réseaux pourtant forts au sein d'une partie de la population semblent affaiblis par le caractère périodique de la vie à Matagami pour plusieurs individus. De plus, aux dires des participants, il manque de leadership pour amorcer l'action et les incitatifs (autre que le travail) se font rares pour venir s'installer à Matagami. Effectivement, bien que le travail soit un facteur attractif important pour attirer les travailleurs, il apparaît insuffisant pour assurer un établissement permanent pour plusieurs. Certains participants l'ont mentionné, la ville doit sortir du cadre de développement urbain jadis exigé par la mine pour attirer et retenir de nouveaux arrivants ; elle doit se redéfinir et se repositionner.

En référence aux phases de développement d'une communauté mono-industrielle (Lucas, 1971; Bruce, Ryser, Halseth et Giesbrecht, 2005; Bradbury et St-Martin, 1983), la ville de Matagami aurait atteint la cinquième étape, le déclin. De

plus, quelques éléments mis en évidence par les participants, s'intègrent dans le cercle de dévitalisation territoriale proposé par Bernard Vachon présenté à la Figure 6 (page 40). En effet, plusieurs participants ont discuté de certains de ces enjeux : l'absence d'établissement postsecondaire et la faible proportion d'emplois basés sur la connaissance pouvant influencer l'exode des jeunes, la faible qualification professionnelle ainsi que le faible niveau de scolarité. De plus, plusieurs d'entre eux ont laissé sous-entendre une certaine résignation de la communauté, un désintéressement à la vie communautaire et un faible sentiment d'appartenance. Finalement, les données statistiques confirment que la population diminue depuis plusieurs années. Ces éléments sont associés au concept de la dévitalisation territoriale.

Aujourd'hui, pour assurer sa pérennité, la collectivité doit réaliser un développement contraire à celui de son passé : retenir les aînés, investir dans l'immobilier, développer une économie de proximité, soutenir l'entrepreneuriat et innover tant au niveau social que technologique. Ce lieu de travail temporaire, créé par la grande entreprise, doit devenir un lieu d'appartenance où la cohésion entre les individus est forte afin d'assurer un développement à long terme. Cependant, comme vu au chapitre II, la revitalisation d'un territoire passe par un sentiment d'appartenance fort, des stratégies innovantes, un travail sur une échelle territoriale pertinente, la connaissance du milieu et la planification à long terme et participative de projets rassembleurs. Les résultats de la recherche exposent une faiblesse quant au sentiment d'appartenance et un capital social collectif limité. En conséquence, une planification à long terme et participative de projets communs est incertaine. De plus,

en fonction des résultats obtenus, miser sur les réseaux sociaux pour réaliser ces objectifs paraît difficilement applicable.

Bien que les résultats prétendent à des liens forts entre les individus habitant de façon permanente à Matagami, la confiance qu'ils ont envers les instances politiques semble discutable. Peu ont affirmé avoir confiance aux organismes de développement et de soutien à la collectivité et certains ont condamné le retour au statu quo après la période creuse du milieu des années 2000. Les projets et promesses de prise en charge et de développement endogène se sont dissipés avec la reprise du secteur minier. Pour la majorité des participants, il semble difficile de concevoir un autre type de développement que celui orchestré par la grande entreprise depuis la création de la ville. Cependant, tous sont conscients que le développement minier a une échéance.

À cela s'ajoute le type de développement *boom and bust* qui crée, inmanquablement, un climat d'incertitude. Effectivement, très peu de participants ont réussi à projeter la ville dans le futur, même ceux ayant un fort degré d'attachement. Anticiper le futur de la ville semble inconcevable. De plus, cette incertitude rend le marché immobilier peu attrayant pour les nouveaux arrivants. Ces résultats soulèvent une problématique pour un développement à long terme. Comment obtenir un consensus autour d'un projet de développement commun et comment attirer de nouveaux résidents? Comment imaginer *l'après-mine*? Finalement, le pessimisme quant à l'avenir de la collectivité et les besoins et intérêts

divergents des deux principaux groupes de résidents semble paralyser un développement endogène.

5.4 TRANSITION

Bien qu'il existe de nouvelles normes sociales et économiques, la communauté de la ville de Matagami semble toujours structurée sur des relations secondaires et définies comme un espace fonctionnel de travail. Le passé de ville de compagnie a laissé ses marques dans la construction d'une identité. L'emprise de la grande entreprise apparaît avoir façonné une collectivité désengagée face à son propre développement. Les résultats de la recherche montrent que les notions d'ancrage territorial et de capital social sont fragiles dans une ville minière éloignée comme la ville de Matagami. Ce qui suggère que réaliser une transition vers un nouveau type de développement et une nouvelle économie est un enjeu de taille.

La forte dépendance à l'endroit d'acteurs et de facteurs exogènes impose une dynamique sociale particulière. Les périodes d'expansion et de contraction des marchés se succèdent devant une population impuissante. Cette dernière est maintenue dans une continuelle incertitude devant son avenir. Pour plusieurs participants de la recherche, une planification à long terme est quasi hypothétique. Aucune confirmation n'est possible, tant pour leur avenir que pour celui de la collectivité. Cette acceptation de la précarité de l'endroit laisse sous-entendre qu'imaginer *l'après-mine* est un défi.

En plus, les résultats suggèrent que la volonté de développer et de faire perdurer la ville n'est pas commune à l'ensemble de la population et que la division au sein de la communauté affaiblit le capital social collectif. En référence à Putnam (1996), une collectivité avec un fort capital social est, habituellement, plus productive qu'une avec de faibles liens sociaux. Par extrapolation, elle est donc plus habilitée à se relever d'un choc et opérer une transition majeure de sa base économique.

On peut s'interroger quant à la capacité de la collectivité à se construire une nouvelle identité et à reconstruire le territoire sous d'autres modes d'organisation. Est-ce que la collectivité a la capacité de répondre et modifier sa trajectoire de développement et faire face au stress de la fermeture de la mine ? D'après cette étude, l'ancrage territorial et le capital social apparaissent plutôt faibles au sein de la collectivité de Matagami et cela nuit à un développement endogène et une planification à long terme pouvant déconstruire la relation de dépendance envers la grande entreprise. Un capital social minimal et un faible ancrage au territoire laissent croire que les bases nécessaires pour opérer une transition vers un nouveau mode de développement ne sont pas solidement implantées dans la ville de Matagami. Les règles sociales entre la collectivité et les grands donneurs d'ordres ont historiquement imposé une relation de dépendance où la responsabilité du développement n'était pas déléguée aux résidents. Depuis les débuts, le développement est confié à l'employeur principal et, aujourd'hui, il paraît difficile de modifier ce paradigme.

La dépendance des communautés face à un créneau de développement unique et traditionnel est la réalité de nombreuses régions ressources. La dépendance à la

grande entreprise ne se limite évidemment pas qu'à l'exploitation minière ; elle est le lot de plusieurs territoires. Cependant, par son caractère temporel, l'exploitation minière impose une dynamique et une trajectoire de développement singulière. Par définition, une économie basée uniquement sur l'extraction minière a une échéance. Pour les villes minières, une transition vers de nouvelles activités économiques est inévitable afin de survivre au cycle minier. Ce renouvellement est un défi de taille, long et complexe. Certaines communautés se renouvellent tranquillement, mais l'histoire enseigne qu'il est difficile d'être réellement préparées à cette transition. Deux exemples de villes minières québécoises traduisent bien cette réalité : Murdochville (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) et Fermont (Côte-Nord).

Ville de compagnie, isolée des grandes agglomérations québécoises⁴², Murdochville a été créée, dans les années cinquante, par la compagnie Noranda Mines pour exploiter le minerai de cuivre. Pendant près d'une cinquantaine d'années, la ville a dépendu uniquement de cette ressource naturelle non renouvelable. En 1999, les réserves de minerai sont épuisées et la mine ferme. Puis, en 2002, la fonderie cesse définitivement ses activités (Xstrata Copper Canada, S.D.). Le cycle minier est terminé et l'avenir de la communauté compromis. Les résidents envisagent la fermeture de la ville. Lors d'un référendum tenu en 2002, 65 % des citoyens votent en faveur de la fermeture (Baril, 2014).

Cependant, la fermeture n'aura pas lieu. En 2003, le gouvernement annonce pour Murdochville une nouvelle vocation économique axée sur l'énergie

⁴² Murdochville est à plus de 800 kilomètres de voiture de Montréal et 600 kilomètres de la ville de Québec.

renouvelable et l'écotourisme (MESI, 2003). Selon les dirigeants politiques, l'ancienne ville de compagnie a la capacité de convertir son économie, de créer un nouveau leadership local et de s'appuyer sur une volonté collective des acteurs locaux afin d'orchestrer la relance de l'endroit (MESI, 2003). Pour le gouvernement, la ville possède des avantages concurrentiels suffisants pour se relever de la fermeture de son industrie principale. Des avantages qu'il faut commencer à développer.

Quatorze ans après la fermeture de la fonderie, la ville tente toujours de se redéfinir. Cependant, quelques initiatives qui ont émergé au cours des ans affichent des résultats positifs. Tranquillement, l'environnement est mis en valeur et utilisé comme moteur de développement. L'exploitation d'une ressource non renouvelable a fait place à l'énergie éolienne et au tourisme. Aujourd'hui, Murdochville mise de plus en plus sur l'industrie récréotouristique pour dynamiser son milieu. L'endroit est d'ailleurs reconnu comme un pôle du ski hors-piste au Québec (Bilodeau, 2015). Malgré les possibilités de développement, le rétablissement est loin d'être terminé et la pérennité économique non garantie. En dépit des efforts et de la mobilisation de certains groupes d'acteurs, la ville connaît toujours des difficultés et l'activité économique n'est toujours pas suffisante pour attirer une masse critique de résidents ; la population demeure sous la barre des mille habitants. D'ailleurs, en 2014, le plan de revitalisation des infrastructures municipales a été abandonné. Néanmoins, une transition a débuté et la ville semble avoir adopté une nouvelle identité.

D'un autre côté, Fermont, dernière ville de compagnie établie au Québec dans les années soixante-dix, vit toujours dans l'incertitude, est toujours dépendante de

l'activité minière et les initiatives de diversification économique se font discrètes. D'après une étude réalisée par Simard et Brisson (2013), les résidents sont conscients de la vulnérabilité de la ville, mais aucun plan concret n'est établi afin de se préparer et de réussir une transition entre la fermeture de la mine et le renouvellement. Fermont semble dans une position comparable à la ville de Matagami : les résidents appréhendent le déclin de leur industrie, mais le statu quo est préservé.

Les résultats de la présente recherche corroborent la proposition avancée au chapitre deux : il est difficile de se préparer en période de prospérité. En effet, certains participants à la recherche ont déploré l'absence d'initiatives pour diversifier l'économie de la ville de Matagami suite à la période creuse des années deux mille. Malgré le bouleversement économique et social vécu lors de l'arrêt de la mine en 2004, la reprise du secteur minier semble avoir modéré le besoin de solutions concrètes afin de pérenniser l'endroit, afin de survivre à une seconde fermeture. Le retour à l'état initial gagne sur l'urgence et la volonté de diversifier l'économie du territoire.

Encore aujourd'hui, Matagami compte essentiellement sur l'exploitation minière pour exister ; la mine a un rôle fondamental dans la survie de l'endroit. Depuis les débuts, les mines se succèdent, mais depuis 1997, aucune n'a duré plus de huit ans (voir Tableau 2). Actuellement, les recherches se poursuivent pour trouver un gisement suffisamment profitable pour prendre le relais de celui présentement exploité, McLeod. Le gisement en vue, McLeod Deep prolongerait la durée de vie de la mine de quatre ans (Dion-Ortega, 2015). Un répit passager en attendant une

nouvelle annonce. Malgré le marché non favorable, un espoir demeure pour les habitants de Matagami : les infrastructures nécessaires à l'exploitation du minerai sont déjà en place. Les infrastructures de production sont présentes, tant les travailleurs que le concentrateur et les routes sont construites. Bref, la ville existe. Un représentant de Glencore résume la situation :

« Évidemment, il n'y a pas beaucoup de ressources qui sont mises en exploration étant donné la situation mondiale. Mais ce qui rend Matagami spéciale, c'est qu'il y a déjà un concentrateur, des infrastructures, des gens, des routes. C'est ce qui fait qu'on va mettre les ressources là plutôt qu'en exploration hors chantier. La meilleure place pour une nouvelle mine, c'est à côté d'une vieille mine. » (Brad Ryder cité dans Dion-Ortega, 2015).

L'Association minière du Canada (2015) affirme que l'avenir de l'industrie minière canadienne se retrouve de plus en plus dans les régions éloignées et nordiques. Par contre, exploiter un gisement dans une région isolée nordique occasionne d'importants frais. Effectivement, le manque d'infrastructures, la faible densité, ou absence de population et les températures extrêmes entraînent des coûts de construction considérables en comparaison à une exploitation située plus au sud. En résumé, même si l'existence d'une ville n'est pas un élément obligatoire à l'exploitation du minerai en 2016, elle demeure un facteur attractif puisque profitable économiquement.

CONCLUSION

L'étude du cas de la ville de Matagami a permis d'explorer les particularités d'une ville minière québécoise ainsi que d'étudier l'implication et la participation de la population à son développement. L'intention était de comprendre la façon dont le territoire a été construit et d'en examiner le potentiel de développement endogène.

Situation d'isolement géographique, trajectoire de développement marginale, dépendance aux grands donneurs d'ordres et extrême sensibilité aux marchés internationaux sont autant d'éléments pour définir la ville de Matagami. La ville doit son existence à ses ressources minérales ; elle a été créée par et pour l'entreprise minière. À l'origine, elle faisait partie des infrastructures essentielles à l'exploitation du minerai. Par conséquent, le développement du territoire était sous la responsabilité de la compagnie minière. Aujourd'hui, la situation a basculé : l'exploitant minier a transféré l'entière responsabilité du développement à la communauté.

Bien que la responsabilité du développement incombe aujourd'hui à la population, les informations recueillies suggèrent une collectivité toujours fortement dépendante aux acteurs externes en ce qui a trait à son développement. La ville a été construite en laissant peu de liberté d'action aux acteurs locaux ; prise en charge quasi complète du développement socioéconomique par la compagnie. Par conséquent, le territoire n'a pas été construit de façon à mettre en place les caractéristiques

nécessaires pour favoriser un développement endogène. De plus, on perçoit à travers les résultats une absence de vision de développement partagée par la communauté. La collectivité apparaît segmentée en deux groupes distincts : ceux qui passent et ceux qui restent. Le caractère temporaire du lieu pour plusieurs et l'importante relation avec le travail ont un impact significatif sur le tissu social et l'attachement au territoire. Ainsi, on peut douter de la présence d'un cadre mobilisateur assurant la mise en œuvre de stratégies de développement endogène.

L'héritage laissé par le passé de ville de compagnie, la trajectoire de développement, les caractéristiques géographiques, l'organisation du travail qui prévaut dans l'industrie minière et le climat d'instabilité causé par la dépendance aux décisions économiques externes ont modelé le territoire de façon irrégulière. En effet, les résultats sous-entendent un degré d'ancrage au territoire et un capital social insuffisamment développés pour permettre l'application d'une stratégie de développement local dans la ville de Matagami. Bien qu'il soit impossible de transposer les résultats à l'ensemble de la communauté et de les généraliser au Québec – l'échantillon n'étant pas statistiquement représentatif – la recherche indique que les perspectives de développement endogène pour la ville de Matagami sont limitées. En effet, la collectivité semble placée dans une forme de dépendance endémique face aux acteurs extérieurs et la mobilisation de la population apparaît faible.

La question quant à l'avenir des communautés minières isolées québécoises demeure. Bien que les ressources du Nord québécois continueront à être exploitées

par l'entreprise privée, l'occupation du territoire semble reposer sur la volonté et capacité des communautés existantes à se développer par elles-mêmes et se redéfinir. En d'autres termes, à s'engager dans un modèle de développement opposé à celui de leur passé. Elles doivent se prendre en main et utiliser leurs ressources locales afin de développer une économie de proximité et de créer des projets de société. De ce fait, pour assurer leur pérennité, elles doivent posséder les caractéristiques favorisant un développement endogène. Cependant, les résultats et les expériences passées démontrent qu'aussi longtemps que l'industrie minière opérera, les démarches de renouvellement se feront discrètes. Sans préparation, la dévitalisation de ces territoires est envisageable.

Le conflit entre occupation et exploitation des territoires ressources n'est évidemment pas exclusif au Québec. La problématique de l'occupation durable des périphéries s'étend à travers le monde. Par exemple, la situation en l'Australie apparaît similaire à celle du Québec. Depuis déjà plus d'une trentaine d'années le *fly-in fly-out* est utilisé par l'industrie minière comme alternative à la création et au maintien d'établissements humains (Storey, 2001). De ce fait, les communautés, construites dans les années soixante à la demande de l'industrie, ne profitent pratiquement plus de l'exploitation de leur territoire. En plus, l'effondrement du prix des métaux des dernières années a eu un impact social et économique important pour ces collectivités. Les histoires se ressemblent; la dépendance économique et l'isolement sont des défis de taille pour ces territoires. Si les spécificités géographiques dressent naturellement des barrières à l'établissement humain, il

apparaît que la logique d'utilisation économique de ces territoires intensifie cet obstacle.

À ce titre, plusieurs recherches s'attardent sur la façon d'inclure les populations et leurs aspirations dans les plans de développement économique de ces régions et de limiter les effets du type de développement *boom and bust*. Ainsi, des chercheurs du Community Development Institute de l'Université du Nord de la Colombie-Britannique (Ryser, Schwamborn et Halseth, 2012) affirment que pour profiter pleinement des possibilités qui découlent de l'exploitation présente et future des ressources et des investissements majeurs sur leur territoire, les communautés doivent se préparer adéquatement. De cette façon, en plus de saisir les opportunités, elles auront la possibilité d'atténuer les impacts négatifs et de répondre aux futurs enjeux. Bref, d'être outillées pour effectuer un développement complémentaire à celui dicté par la grande entreprise. Un développement qui pourrait assurer leur pérennité. Ces chercheurs réitèrent les avantages d'une approche territoriale afin de guider le changement et de soutenir la transformation et la revitalisation économique et sociale de ces communautés (Markey, Halset et Manson, 2012). Au final, l'objectif est de transformer l'exploitation des ressources naturelles en facteurs propulsant les initiatives de développement local. La population doit utiliser les ressources de son territoire pour optimiser les retombées économiques et sociales dans la communauté et par conséquent, se développer. Bref, la responsabilité du développement appartient aux populations.

Il n'y a pas de doute quant au fait que les ressources du Nord québécois continueront à être des outils de développement économique. Pour l'instant, tout

porte à croire qu'elles continueront à être utilisées avec une logique d'exploitation qui entraînera une utilisation et une occupation inégales du territoire. Il faut espérer que les débats autour du projet de développement du Nord québécois profiteront aux communautés existantes et qu'une démarche de diversification économique se fera en amont des grands projets pour assurer la pérennité des communautés existantes.

ClicCours.com

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bassand, Michel, 1992, « Développement local et processus identitaires », dans Christiane GAGNON et Juan-Luis KLEIN, *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'interventions régionales, p. 267-295.

Baril, H. (2014). *Villes monoindustrielles : une cohabitation à risque*. La Presse. Repéré à <http://affaires.lapresse.ca/economie/quebec/201407/25/01-4786807-villes-monoindustrielles-une-cohabitation-a-risque.php>

Benko, G. et Lipietz, A. (1992). *Les régions qui gagnent*. Paris : Presses universitaires de France.

Bilodeau, É. (2015). *Murdochville : le salut par le ski*. La Presse. Repéré à <http://www.lapresse.ca/voyage/destinations/quebec/gaspesie/201502/12/01-4843779-murdochville-le-salut-par-le-ski.php>

Bouchard, S. (2013). *Développer sa fierté nordique*. Communication présentée au Colloque régional 2013 sur le sentiment d'appartenance, Chibougamau, Québec.

Bourdieu, P. (1980). Le capital social. Dans : *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 31, janvier 1980. Repéré à http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069.

Bowles, R. T. (1982). *Little communities & big industries*. Toronto: Butterworth & Co.

Bradbury, JH. et St-Martin, I. (1983). *Widing down in a Quebec mining town: a case study of Shefferville*. Canadian Geographer. Vol. 27 (2), p. 128-144.

Bruce, D., Ryser, L., Halseth, G. et Giesbrecht, K. (2005). *Economic Development Framework of Small Communities in Canada*. University of Northern British Columbia. Pour Canada Mortgage and Housing Corporation. Repéré à http://www.unbc.ca/assets/community_development_institute/research/ecdevfw/phase_4_final_report.pdf.

Carrier, M. et Jean, B. (2000). La reconstruction de la légitimité des collectivités rurales. Dans *Gouvernance et territoires ruraux*. Carrier, M. et Côté, S. (dir.), Québec : Presse de l'Université du Québec, p. 41-63.

Cloutier, J-F. (2013). *Le Plan Nord est mort*. Canoë Argent. Repéré à <http://argent.canoe.ca/nouvelles/le-plan-nord-est-mort-17092013>.

Centre Régional de Santé et de Services Sociaux (CRSSS) Baie-James. (2015) Repéré à [http://www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca/1401/Centre de sante Isle-Dieu.crsssbaiejames](http://www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca/1401/Centre_de_sante_Isle-Dieu.crsssbaiejames).

Chiasson, M. (2011, 31 octobre). *Un important développement résidentiel démarre à Matagami*. Le Jamésien. Repéré à http://www.myvirtualpaper.com/doc/hebdo_le-jamesien/20111031_jamesien/2011102702/3.html#2.

Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales (CIRUR). (2005). *Relever le défi de la fermeture d'une industrie : Gestion de la transition dans les collectivités rurales*. Rapport du Comité du Projet sur la résilience et le rétablissement des ministères provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales. Les presses du CIRUR. Repéré à <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/lg-gl/pdf/ReleverLeDefiDeLaFermeteureDuneIndustrie.pdf>

Conseil de l'Europe. (2005). *Élaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale : guide méthodologique*. Strasbourg : Édition du conseil de l'Europe.

Côté, S., Klein, J-L. et Proulx, M-U. (1995). *Et les régions qui perdent ? : Actes du colloque de la Section Développement régional de l'ACFAS* (Montréal, 17 et 18 mai 1994). Rimouski: Université du Québec à Rimouski. Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec.

Dansereau, S. (2001). *Comprendre le plan nord*. Les Affaires. No du 24 septembre 2011. p. 14-15.

Dion-Ortega, A. (2015). *Matagami, le brouillard perpétuel*. Les Affaires. Repéré à <http://www.lesaffaires.com/dossier/exploration-miniére/matagami-le-brouillard-perpetuel/582102>.

Dionne, H. et Beaudry R. (1996). « Vivre quelque part comme agir subversif : les solidarités territoriales », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVII, no 3, pp. 537-557.

Dionne, H. et Klein, J-L. (1993). *La question régionale au Québec contemporain*. Cahiers de Géographie du Québec. Vol. 37, no 101 (printemps), p. 219-240.

Direction de la santé publique. (2006). *Portrait de la communauté Matagami*. Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James. Chibougamau. 23 p.

Fillion, G. (2015). *Plan Nord 2 : est-ce le bon moment ?* Radio Canada. Repéré à <http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/tag/plan-nord/>.

Flint, C.G. et Luloff, A.E. (2005). *Natural Resource-Based Communities, Risk, and Disaster: An Intersection of Theories*. *Society and Natural Resources* 18, p. 399-412.

Force, J.E., Machlis, G.E. et Shang, L. (2000). *The Engines of Change in Resource-Dependent Communities*. *Society of America Foresters*. vol 46, no 3. p. 410-422.

Freudenburg, W-R. et Gramling, R. (1998). *Economic Linkages in an Extractive Economy*. *Society and Natural Resources* 11, p. 569-586.

Fraser, A., Cahuata Corrales, M., Candéal, T., Charrier, P. et Delpapa, M. (2012). *Comptes rendus des séances: Perspective sur le développement minier en milieu nordique*. Colloque Enjeux et gouvernance du développement des ressources en milieu nordique, Cahiers de la CRDDD (1), Montréal, 88 p.

Gauthier, B. (dir.). (2009). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec. 5^e édition.

Gingras, F-P. et Côté, C. (2009). La théorie et le sens de la recherche. Dans Gauthier, B. (dir). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec. 5^e édition, p. 19 à 47.

Haefele, M. et Morton, P. (2009). *The Influence of the Pace and Scale of Energy Development on Communities: Lessons from the Natural Gas Drilling Boom in the Rocky Mountains*. *Western Economics Forum*, p. 1-13.

Hassink, R. (2010) *Regional resilience: a promising concept to explain differences in regional economic adaptability?* *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society* 3, p. 45-58.

IndexMundi. (2015). *Commodity Prices*. Repéré à <http://www.indexmundi.com/commodities/>.

Institut de la statistique du Québec. (2014). *Bulletin statistique régional. Nord-du-Québec. Édition 2014*. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2014/10-Nord-du-Quebec.pdf>.

Institut de la statistique du Québec. (2015a). *Bulletin statistique régional. Nord-du-Québec. Édition 2015*. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2015/10-Nord-du-Quebec.pdf>.

Institut de la statistique du Québec. (2015b). *10 – Le Nord-du-Québec ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC)*. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm.

Jean, B. (1996). «La région sous le regard sociologique : la construction sociale du fait régional», in Proulx, M.U. (sous la direction de), *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy, PUQ, pp. 133-156.

Jean, B. (2008). *Le développement territorial une discipline scientifique émergente*. Dans Massicotte, G., (sous la direction de), *Sciences du territoire. Perspectives québécoises*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 283-313.

Klein, J-L. (1998). Mondialisation et État-nation: la restructuration territoriale du système-monde. Dans Klein, J-L. et Laurin S. (sous la direction de) *L'éducation géographique* Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 33-79.

Lawrie M., Matthew, T. et Plummer, P. (2011). *Boomtowns, Resource Dependence and Socio-economic Well-being*. *Australian Geographer* (42), p 139-164.

Leatherman J.C., et Marcouiller, D.W. (1996). *Persistent poverty and natural resource dependence: rural development policy analysis that incorporates income distribution*. *The Journal of Regional Analysis & Policy* (26), p. 73-93.

Leloup, F., Moyart, L. et Pecqueur, B. (2005). *La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?*. *Géographie, Économie, Société*, n° 7, pp. 321–331.

Le Petit Larousse illustré 2005. (2004). Paris. Larousse. 1855 p.

Lévesque, B. (2001). *Le développement régional et local avant et après la mondialisation*. Montréal: Cahier de l'ARUC.

Limerick, Patricia N., William Travis, and Tamar Scoggin. (2002). *Boom and Bust in the American West. Workshop Report*. Center of the American West University of Colorado. Boulder, CO. Repéré à <http://centerwest.org/projects/more/boom-and-bust-in-the-american-west>.

Lucas, R.A. (1971). *Minetown, milltown, railtown : Life in Canadian communities of single industry*. Toronto: University of Toronto Press.

Markey, S., Halset, G. et Manson, D. (2012). *Investing in Place : Economic Renewal in Northern British Columbia*. Vancouver : UBC Press.

Marshall. B. (2015). *Faits et chiffres de l'industrie minière canadienne 2015*. Association minière du Canada. Repéré à <http://mining.ca/sites/default/files/documents/Faits-et-chiffres-2015.pdf>

Mateu, K. (2013, 1^{er} septembre). *Le premier septembre 1998, le village minier de Joutel disparaissait*. Radio Canada. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/regions/abitibi/2013/09/01/001-joutel-fantome-nord.shtml>.

Miles, M.B. et Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2^e édition), Bruxelles, Belgique : Groupe de Boeck.

Ministère de la Famille et des aînés. (2012). *Les aînés du Québec : quelques données récentes*. Repéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Les_aines_du_Quebec.pdf

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). (2008). *Pour une plus grande prospérité et vitalité de nos municipalités. Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*. Repéré à http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/plan_action_mun_devitalisees.pdf.

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). (2010). *Des communautés à revitaliser. Un défi collectif pour le Québec. Rapport du groupe de travail sur les communautés dévitalisées*. Repéré à http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/rapport_communautes_devitalisees.pdf.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE). (2015a). *Région Nord-du-Québec*. Repéré à <http://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/nord-du-quebec/portrait-regional/occupation-du-territoire/>.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE). (2015b). *Portrait économique des régions du Québec*. Repéré à https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/portrait_socio_econo.pdfmeie

Ministère de l'Économie, Science et Innovation (MESI). (2003). *Un nouvel avenir pour Murdochville – Le gouvernement du Québec passe à l'action*. Repéré à https://www.economie.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqués-de-presse/communiqué-de-presse/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=3316&cHash=dde6ed5409b610478a386bae229090cf

Ministère des Régions. (2001). *Politique de développement du Nord-du-Québec*. Repéré à http://www.focusnorth.ca/documents/french/library/2007/politique_de_developpement_du_nord_du_quebec.pdf.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. (2006). *Le Québec, régions administratives*. Repéré à ftp://ftp.mrnf.gouv.qc.ca/Public/Dgig/Produits/bdga5m/infographique/pdf/qbc_10m_ra.pdf

Ministère des richesses naturelles. Préparé par G.L. White & Partners. (1961). *MATAGAMI : Plan directeur de la ville*.

Moulaert, Frank, Nussbamer, Jacques, 2008, «La région sociale, la production et la reproduction régionales», in *La logique sociale du développement territorial*, Québec, PUQ, p.71-92.

Northwest Territories Municipal and Community Affairs and Infrastructure Canada. (2005). *Northern Communities: Boom, Bust and the Role of Infrastructure*. Norman Wells, Northwest Territories: Workshop Report in the Transport, Infrastructure and Communities Portfolio. Repéré à http://www.maca.gov.nt.ca/pipelineresource/documents/wr10_e.pdf.

Pecqueur, B. (2006). *Le tournant territorial de l'économie globale*. Espaces et sociétés. 2006/2 n° 124-125, p. 17-32. DOI: 10.3917/esp.124.0017.

Pembina Institute. (2008). *Boom to Bust: Social and Cultural Impacts of the Mining Cycle*. Repéré à <http://pubs.pembina.org/reports/boombust-final.pdf>.

Pires, A. (1997). *Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique*. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A. (Éds.). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. p. 113-169. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

Polèse, M. (2009). *Les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise: cinq tendances*. Recherches sociographiques. Vol. 50, no 1. p. 11-40.

Polèse, M. et Shearmur, R. (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir: La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et de Provinces de l'Atlantique*. Montréal et Moncton : INRS-UCS et ICRD.

Pontbriand, O. (2012, 5 décembre). *Zinc: trouver des mines encore et toujours à Matagami*. La Presse. Repéré à <http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201212/05/01-4600799-zinc-trouver-des-mines-encore-et-toujours-a-matagami.php>

Portes, A. (1998). *Social capital : its origins and applications in modern sociology*. Annual review of Socio-Logy. No 24, p. 1-24.

Prévost, P. (2001). *Les dimensions et processus du développement des collectivités locales*. Cahiers de recherche IREC 01-05, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.

Proulx, M-U. (2012). *Centre et périphérie: le nouveau modèle québécois*. Revue d'Économie régionale & urbaine 4/2012 (octobre), p.597-621. Repéré à www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2012-4-page-597.html.

- Putnam, R. D. (1996). *La société civile en déclin : pourquoi ? Et après ?*. Ottawa: Centre canadien de gestion.
- Putz, A., Finken, A. et Goreham, G.A. (2011). *Sustainability in natural resource-dependent regions that experienced boom-bust-recovery cycles: lessons learned from a review of the literature*. Department of Sociology and Anthropology. Fargo, North Dakota State University. 31 p. Repéré à <http://www.ag.ndsu.edu/ccv/documents/sustainability-report>.
- Radio Canada. (2010). *Boom économique sur la Côte-Nord*. Repéré à http://ici.radio-canada.ca/regions/Cote-nord/dossiers/detail.asp?Pk_Dossiers_regionaux=462.
- Radio Canada. (2013). *Développement du Nord : l'état des lieux*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/sujet/plan-nord>.
- Randall, J.E. et Ironside, R.G. (1996). *Communities on the edge: An economic geography of resource-dependent communities in Canada*. Canadian Geographer (40), p. 17-35
- Ribichesi, C. et Shearmur, R. (2008). *Les communautés mono-industrielles au Québec : portrait et analyse de vulnérabilité*. Montréal: Institut national de la recherche scientifique.
- Roy, S.N. (2009). L'étude de cas. Dans Gauthier, B. (dir.). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec. 5^e édition, p.199 à 224.
- Ryser, L., Schwamborn, J. et Halseth, G. (2012). *Lessons from Economy Upswings: A Case Study of the Peace River Region*. Prince George, BC: Community Development Institute, University of Northern British Columbia. Pour Kitimat-Terrace Industrial Development Society.
- Sabourin, P. (2009). L'analyse de contenu. Dans Gauthier, Benoît (dir.). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec. Les Presses de l'Université du Québec. 5^e édition. P.415 à 442.
- Santé Canada. (2006). *Le capital social et la santé : bonifier les avantages*. (12). Repéré à http://www.hc-sc.gc.ca/sr-sr/alt_formats/hpb-dgps/pdf/pubs/hpr-rps/bull/2006-capital-social-capital/2006-capital-social-capital-fra.pdf.
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans Gauthier, Benoît (dir.). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec. Les Presses de l'Université du Québec. 5^e édition. P.337 à 359.
- Secrétariat aux affaires autochtones. (2009). *Où vivent les Autochtones ?*. Repéré à

http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/ou_vivent_ils.htm.

Schepper, B. (2012). *À qui profite le Plan Nord ?*. Montréal : Institut de recherche et d'informations socio-économiques. Repéré à <http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/a-qui-profite-le-plan-nord>.

Shearmur, R. et Polèse, M. (2005). *Diversity and employment growth in Canada, 1971-2001 : Can diversification policies succeed?*. *Canadian Geographer*, 49 (3), p. 272-290.

Simard, M., et Brisson, C. (2013). *L'industrie minière et le développement urbain en milieu nordique: l'exemple de Fermont au Québec*. Cybergeog: *European Journal of Geography*. Repéré à <http://cybergeog.revues.org/25817?lang=en>.

Smith, M.D., Krannich, R.S. et Hunter, L.M. (2001). *Growth, Decline, Stability, and Disruption: A Longitudinal Analysis of Social Well-Being in Four Western Rural Communities*. *Rural Sociology*. 66 (3), p. 425-450.

Société du Plan Nord. (2014). *Plan Nord*. Repéré à <http://plannord.gouv.qc.ca/fr/territoire/>.

Statistique Canada. (2012). *Matagami, Québec. Profil du recensement. Recensement de 2011*. Produit no 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=POPC&Code1=0514&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom=&TABID=1>

Storey, K. (2001). *Fly-in/Fly-out and Fly-over: mining and regional development in Western Australia*. *Australian Geographer* 32(2), p. 133-148.

Sûreté du Québec. (S.D.). *Portrait 2013-2014, Poste de Matagami (Auxiliaire Radisson)*. Repéré à <http://www.sq.gouv.qc.ca/informations/statistiques-ressources/portrait-poste-matagami.pdf>.

Tecsult Inc. (2009). *Plan stratégique de la ville de Matagami. Volume 1 : Introduction et analyse diagnostique*. Repéré à <http://www.matagami.com/PDF-Temp/Centre%20de%20documentation%20-%20Plans%20-%20Memoires/Planstrategique-de-developpement-Matagami.pdf>.

The James Bay and Northern Quebec Agreement. S.D. Repéré à <http://www.gcc.ca/pdf/LEG000000006.pdf>.

Thériault, C. (2011). *Développement durable dans le Plan Nord : une « chance » autant qu'un « risque », croit un chercheur*. Le Soleil. Publié le 24 septembre 2011. Repéré à <http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/les-regions/201109/23/01-4450862-developpement-durable-dans-le-plan-nord-une-chance-autant-quun-risque-croit-un-chercheur.php>

Tremblay, P-A. et Gagnon, M. (1995). *Sentiment d'appartenance et développement local : une étude de cas à Chibougamau*. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi.

Vachon, B. avec la coll. de Coallier, F. (1993). *Le développement local : théorie et pratique*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

Ville de Matagami. (2013). [vidéo]. Histoire de la ville de Matagami. Repéré à https://www.youtube.com/watch?v=REhrU_EYZtw.

Ville de Matagami. (2015a). *Décret de population – 1964 à 2013*.

Ville de Matagami. (2015b). *Portrait de Matagami*. Repéré à <http://www.matagami.com>.

Xstrata Copper Canada. (S.D.). *Fermeture du site de Murdochville, un engagement à l'épreuve du temps*. Repéré à [http://www.fonderiehorne.ca/FR/durabilite/Documents/Fermeture%20du%20site%20de%20Murdochville,%20Un%20engagement%20à%20l'épreuve%20du%20temps%20\(Français\)%20-%20Juillet%202011.pdf](http://www.fonderiehorne.ca/FR/durabilite/Documents/Fermeture%20du%20site%20de%20Murdochville,%20Un%20engagement%20à%20l'épreuve%20du%20temps%20(Français)%20-%20Juillet%202011.pdf)

ANNEXE 1

CERTIFICATION ÉTHIQUE

ClicCours.com

ANNEXE 2

CANEVAS D'ENTREVUE

CANEVAS - ENTREVUE INDIVIDUELLE

THÈME 1 : TRAJECTOIRE DE VIE

1. Depuis combien de temps habitez-vous à Matagami ?

Points à aborder :

- Région de naissance
- Ville de naissance

2. Qu'est-ce qui vous a amené à vivre à Matagami ?

- Travail,
- famille,
- conjoint, etc.

3. Quelles sont vos activités actuellement à Matagami ?

Points à aborder :

- Emploi
- Réseau social
- Environnement
- Est-ce que ce sont les mêmes raisons qui vous ont poussé à venir y vivre ?

THÈME 2 : CAPITAL SOCIAL

4. Avez-vous un bon réseau social/amis significatifs à Matagami ?

tel que:

- Famille
- Amis
- Voisins
- Collègues de travail
- Église
- Personnes rencontrées dans un club sportif ou organismes bénévoles

5. Quel est le réseau le plus important pour vous à Matagami ?

- Le réseau familial
- le réseau social
- le réseau professionnel
- et pourquoi

6. À part avec les membres votre famille immédiate, avez-vous développé des liens de confiance avec des personnes de ces différents réseaux ?

- Si oui, dans lesquels de ces réseaux.
- Est-ce qu'il y a des personnes à qui vous pouvez demander de l'aide dans ces réseaux, que ce soit sur plan personnel ou professionnel ?

7. Est-ce qu'il y a des organismes à caractère social, économique, culturel, environnemental ou autres à Matagami ?

- Si oui, quels sont ces organismes et quel rôle jouent-ils dans la communauté ?
- Selon vous, est-ce que ces organismes sont importants dans la communauté de Matagami et pourquoi ?
- Si oui, lesquels parmi ces organismes vous apparaissent les plus importants et pourquoi ?
- Sinon, est-ce que vous pensez que des organismes devraient être mis sur pied à Matagami ? Lesquels ?

THÈME 3 : ANCRAGE TERRITORIAL

Activités/actions/implications pouvant démontrer l'ancrage au territoire

8. Êtes-vous impliqué dans votre communauté ?

Points à aborder :

- Bénévolat
- Membre de comité
- Fréquence
- Type d'implication

9. Quelles sont vos activités sociales et de loisirs ?

Points à aborder :

- Sport – social – communautaire – famille

Fréquence

- Lieu (maison ou extérieur)
- Contexte
- Avec qui (groupes ethniques ou socioéconomiques différents)

10. Que représente pour vous la ville de Matagami ?

- Lieu de travail
- Lieu de passage
- Lieu de vie et d'attachement, etc.

11. Avez-vous un sentiment d'appartenance à la communauté ?

Et pourquoi ?

- Sentiment d'inclusion ou d'exclusion par rapport à certaines activités ou groupes de personnes
- La perception des raisons de l'exclusion ou de l'inclusion

12. Est-ce que vous comptez demeurer longtemps à Matagami et pourquoi ?

13. Quelles sont les raisons qui vous amèneraient à rester ou à quitter Matagami ?

- Éloignement
- Emploi (catégorie)
- Âge (retraite-lacune dans les services de santé-absence de résidence pour personnes âgées)
- Rapprochement des centres urbains
- Éducation
- Volonté de se rapprocher de la famille
- Pression des enfants
- Problématique de logement
- Milieu de vie, nature, etc.

14. Comment percevez-vous le futur de la ville ?

Points à aborder :

- Croyez-vous qu'il y a un futur
- Par quoi passe le développement

15. Selon vous, qu'est-ce qui assurerait le futur de la communauté ?

Points à aborder :

- Développement local
- Ressources naturelles
- Diversification
- Immigration

16. Selon vous, quelles sont les forces et les faiblesses de Matagami ?

